

RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES

Pour les 12 et 24 semaines qui se sont terminées le 18 juin 2011

Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de publier nos résultats financiers pour le deuxième trimestre et la première moitié de l'exercice 2011, périodes de 12 et 24 semaines qui se sont terminées le 18 juin 2011 respectivement.

Résultats du deuxième trimestre (12 semaines)

Les ventes du deuxième trimestre se sont chiffrées à 2,394 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette hausse est attribuable à la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin dans toutes les régions du pays. Les ventes durant le trimestre selon les établissements comparables ont augmenté de 0,8 %.

Les ventes de médicaments d'ordonnance durant le deuxième trimestre se sont chiffrées à 1,154 milliard de dollars, soit une baisse de 1,0 % par rapport à la même période l'année précédente, et ce, en raison de la réduction de la valeur moyenne des ordonnances qui a neutralisé la croissance soutenue du nombre d'ordonnances exécutées. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,8 % durant le trimestre. Durant le deuxième trimestre de 2011, le nombre total d'ordonnances a augmenté de 4,1 % comparativement à la même période l'année précédente et de 4,3 % selon les établissements comparables. Cette baisse de la valeur moyenne des ordonnances peut être attribuable à une réduction des taux de remboursement des médicaments génériques, à la suite de la mise en œuvre des récentes initiatives liées à la réforme du régime de médicaments dans certaines provinces du Canada, principalement en Ontario, Colombie-Britannique, Alberta et Québec, et à l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments génériques. Les médicaments génériques ont représenté 56,2 % des ordonnances exécutées durant le deuxième trimestre de 2011 comparativement à 52,5 % durant la même période l'année précédente. Durant le deuxième trimestre de 2011, les ventes de médicaments d'ordonnance représentaient 48,2 % de la composition du chiffre de ventes de la société comparativement à 49,4 % durant la même période l'année précédente.

Les ventes de produits de l'avant du magasin pour le deuxième trimestre se sont chiffrées à 1,240 milliard de dollars, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à la même période l'année précédente, attribuable à la force et à la croissance soutenues des ventes dans les catégories de médicaments en vente libre, de cosmétiques, d'alimentation et de confiseries. Selon les établissements comparables, les ventes de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 2,4 % durant le trimestre.

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre s'est chiffré à 148 millions de dollars ou 68 cents par action (dilué) comparativement à un bénéfice net de 146 millions de dollars ou 67 cents par action (dilué) durant la même période l'année précédente. Les pressions à la baisse exercées sur les ventes et les marges dans l'officine à la suite des récentes initiatives liées à la réforme de médicaments dans certaines provinces du Canada ont été compensées en partie par le solide rendement soutenu à l'avant du magasin. Ces résultats reflètent également les progrès réalisés à la suite des initiatives de réduction des coûts et des autres gains en productivité et efficacité dans des établissements comparables, particulièrement à l'officine, lesquels ont été réduits par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement associée à la croissance du réseau de magasins de la société et aux initiatives d'expansion ainsi que par l'intensification des investissements dans l'établissement des prix et des activités promotionnelles. Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2011 est également attribuable à une baisse du taux effectif d'impôt de la société, compensée en partie par une augmentation des frais de financement.

Résultats de la première moitié de l'exercice (24 semaines)

Les ventes durant la première moitié de l'exercice se sont chiffrées à 4,741 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à la même période l'année précédente. Les ventes de médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,7 % alors que celles de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 4,8 %. Selon les établissements comparables, les ventes durant la première moitié de l'exercice ont augmenté de 1,4 %, celles des médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,6 % et celles de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 3,4 %. Durant la première moitié de l'exercice de 2011, le nombre d'ordonnances a augmenté de 4,0 % pour l'ensemble des magasins et ceux comparables par rapport à la même période l'année précédente. Les médicaments génériques ont représenté 56,0 % des ordonnances exécutées durant la première moitié de l'exercice 2011 par rapport à 52,4 % durant la même période l'année précédente. Durant la première moitié de l'exercice 2011, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 48,6 % de la composition du chiffre de ventes de la société comparativement à 50,0 % durant la même période l'année précédente.

Le bénéfice net pour la première moitié de l'exercice s'est chiffré à 265 millions de dollars ou 1,22 \$ par action (dilué) comparativement à un bénéfice net rajusté de 260 millions de dollars ou 1,19 \$ par action (dilué) durant la même période l'année précédente, lequel exclut un gain sur la cession de 12 millions de dollars (avant les taxes) en ce qui a trait à une opération de cession bail durant le premier trimestre impliquant certains immeubles de commerce de détail de la société. Le bénéfice net de la société pour la première moitié de l'exercice précédent, incluant l'impact de ce gain, s'est chiffré à 268 millions de dollars ou 1,23 \$ par action (dilué).

Élargissement du réseau de magasins

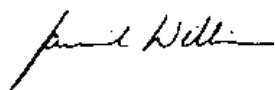
Au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons ouvert 13 pharmacies, dont huit étaient des réimplantations et en avons fermé une plus petite. La société a également réalisé sept grandes expansions de pharmacies durant le trimestre. Elle a également transformé 11 pharmacies actuelles en des formats prototype plus petits. À la fin du trimestre, elle comptait 1 320 magasins au sein du réseau, soit 1 249 pharmacies (1 189 magasins Shoppers Drug Mart et Pharmaprix et 60 Shoppers Simply Pharmacy/Pharmaprix Simplement Santé), 63 établissements Shoppers Home Health Care et huit magasins Murale. À la fin du deuxième trimestre, la superficie de vente s'élevait environ à 13,0 millions de pieds carrés, soit une hausse de 4,2 % comparativement à l'année précédente.

Dividende

La société a également annoncé le 21 juillet 2011 que son conseil d'administration a déclaré un dividende de 25 cents par action ordinaire, payable le 14 octobre 2011 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 septembre 2011.

Alors que nous continuons de traverser une année de transition difficile à la suite des initiatives de réforme gouvernementales et des pressions de remboursement et de financement exercées sur le secteur pharmaceutique, nous sommes encouragés par nos résultats durant le deuxième trimestre et notre rendement jusqu'à ce jour. Nous continuons d'apporter les modifications nécessaires à notre modèle d'entreprise tout en veillant à ne pas compromettre notre engagement à exceller dans le domaine des soins aux patients et du service à la clientèle. Notre capacité à assurer une croissance dans ce climat économique démontre le dévouement et l'engagement de nos franchisés-proprétaires et de leurs équipes, dont les efforts jumelés à ceux des employés du siège social et des bureaux régionaux nous placent en bonne position pour entamer la deuxième moitié de l'exercice du bon pied.

Recevez mes meilleures salutations.



David Williams
Administrateur, président intérimaire et chef de la direction

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2011 À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

1	TABLE DES MATIÈRES
2	RAPPORT DE GESTION
2	INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES
4	APERÇU
6	VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS
6	Principales données relatives aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement
8	Résultats opérationnels
13	Structure du capital et situation financière
15	Situation de trésorerie et sources de financement
18	NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES
18	Transition aux Normes internationales d'information financière
19	Futures normes comptables
20	PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
21	RISQUES ET GESTION DU RISQUE
23	RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS
26	CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
26	MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS
27	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
27	COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT
28	ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
29	BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
30	ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
31	TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSorerIE
32	NOTES ANNEXES

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DE GESTION

Au 14 juillet 2011

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les périodes visées, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats opérationnels prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011. Les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et sont présentés en dollars canadiens (se reporter au paragraphe intitulé « Transition aux Normes internationales d'information financière » de la rubrique intitulée « Nouvelles prises de position comptables » du présent rapport de gestion). Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des IFRS pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des informations et des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être significatives à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. Les informations et les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention », « envisager » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. Les informations prospectives explicitement exprimées dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait aux résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, à ses dépenses en immobilisations prévues, à ses politiques de distribution de dividendes aux actionnaires et à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures en matière d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les informations et les déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certains facteurs et certaines hypothèses, qui sont parfois présentés avec l'information et les déclarations prospectives connexes qui figurent dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et aux déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, les projections, les hypothèses ou les conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, ses objectifs ou ses déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et les déclarations prospectives.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments sur ordonnance et à leur vente, notamment aux programmes de remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et ces règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque que la Société soit dans l'incapacité de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour gérer l'incidence des règlements adoptés en 2010 dans la province d'Ontario visant à modifier le régime de médicaments de l'Ontario, de l'entrée en vigueur en 2010 de l'entente de services pharmaceutiques dans la province de la Colombie-Britannique et des projets de réforme du régime de médicaments proposés ou annoncés dans d'autres provinces du Canada, principalement en Alberta, en Saskatchewan, au Québec, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et au Labrador; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés

clés; le risque que les systèmes de technologies de l'information de la Société soient incapables de répondre aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des cotisations estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services; le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats opérationnels de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque lié aux autres arrangements pour la sélection de fournisseurs de produits génériques, y compris les risques liés à la propriété intellectuelle et à la responsabilité du fait des produits; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, de règles et de règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, les règles et les règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et les risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position comptables ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des franchisés; le risque lié à l'incidence défavorable importante découlant des litiges; le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie et le risque que des événements ou une série d'événements provoquent l'interruption des activités.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et les déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et à ces déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, les rubriques intitulées « Risques et gestion du risque » et « Risques liés aux instruments financiers » du présent document et du rapport de gestion de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 et pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011. Les informations et les déclarations prospectives contenues dans ce rapport sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et les déclarations prospectives contenues dans ce document et portant sur les résultats opérationnels, la situation financière ou les flux de trésorerie attendus qui sont fondées sur des hypothèses ayant trait à des situations économiques ou des plans d'action futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et des faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et les déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

APERÇU

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 18 juin 2011, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 189 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Un franchisé est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 60 pharmacies de cliniques médicales, qui exercent leurs activités sous l'enseigne Shoppers Simply Pharmacy^{MD} (Pharmaprix Simplement Santé^{MD} au Québec) et huit destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale^{MC}.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand^{MD}, Quo^{MD}, Eival^{MC}, Balea^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MD}, Nativa^{MD}, Simply Food^{MC} et EasyPix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH^{MD} qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2010, la Société a inscrit des ventes consolidées d'environ 10,2 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux franchisés afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD}, Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des honoraires à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties.

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des bénéfices revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec principalement sous les raisons sociales Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou d'établissements de santé ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés des autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et tous les autres franchisés.

Les établissements des franchisés constituent la majeure partie du réseau d'établissements de la Société. Les établissements des franchisés constituent des personnes morales distinctes et la Société ne détient aucune participation directe ou indirecte dans ces établissements. La Société consolide les établissements des franchisés conformément à la norme comptable internationale 27, intitulée *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), d'après le concept de contrôle défini en vertu de cette norme, qui est essentiellement déterminé d'après les modalités prévues dans l'accord d'octroi de licence qui régit la relation entre la Société et l'établissement franchisé. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société.

La Société détient et exploite également 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail et la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les produits générés par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et MediSystem Technologies Inc. sont présentés dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits générés par les centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et les boutiques Murale^{MC} sont présentés dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Principales données relatives aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats opérationnels de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, comparativement aux périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010¹, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 2,394 G\$ au deuxième trimestre, soit une hausse de 1,4 %.
 - Ventes de 4,741 G\$ au premier semestre, soit une hausse de 2,1 %.
- Croissance de 0,8 % des ventes globales au deuxième trimestre selon les établissements comparables, laquelle comprend le recul de 0,8 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables, compensé par la croissance de 2,4 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
 - Croissance de 1,4 % des ventes globales au premier semestre selon les établissements comparables, laquelle comprend le recul de 0,6 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables, compensé par la croissance de 3,4 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
- Croissance de 4,1 % au deuxième trimestre du nombre d'ordonnances et croissance de 4,3 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
 - Croissance de 4,0 % au premier semestre du nombre d'ordonnances et croissance de 4,0 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
- BAIIA² de 289 M\$, au deuxième trimestre, soit une augmentation de 1,1 %.
 - BAIIA de 536 M\$, au premier semestre, soit une augmentation de 1,9 %.
- Marge du BAIIA³ de 12,06 %, au deuxième trimestre, soit une diminution de 4 points de base.
 - Marge du BAIIA de 11,30 %, au premier semestre, soit une diminution de 2 points de base.
- Un bénéfice net de 148 M\$, ou 0,68 \$ par action (dilué), au deuxième trimestre, soit une augmentation de 1,3 % comparativement au bénéfice net de 146 M\$, ou 0,67 \$ par action (dilué), pour le deuxième trimestre de 2010.
 - Un bénéfice net de 265 M\$, ou 1,22 \$ par action (dilué), au premier semestre, soit une augmentation de 2,2 % comparativement au bénéfice net ajusté⁴ de 260 M\$, ou 1,19 \$ par action (dilué), pour le premier semestre de 2010.
- Programme de dépenses en immobilisations de 90 M\$, au deuxième trimestre, comparativement à 110 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Un total de 13 nouvelles pharmacies ont été ouvertes, dont 8 étaient des réimplantations; 7 pharmacies ont été agrandies de façon importante et 11 pharmacies ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille.
 - Programme de dépenses en immobilisations de 161 M\$, au premier semestre, comparativement à 209 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Un total de 31 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 19 étaient des réimplantations; 11 pharmacies ont été agrandies de façon importante et 23 pharmacies ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille.
 - Accroissement de 4,2 % d'un exercice à l'autre de la superficie de vente du réseau d'établissements de détail.

- Maintien de la structure du capital et d'une situation financière recherchées.
 - Ratio d'endettement de 0,28:1 au 18 juin 2011, comparativement à 0,36:1 à la période correspondante de l'exercice précédent.
 - Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,22:1 au 18 juin 2011, comparativement à 0,26:1 à la période correspondante de l'exercice précédent.
- (1) Dans le cadre de la préparation de ses informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). (Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
- (2) Bénéfice avant charges financières, impôt et amortissements. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des IFRS sous la rubrique « Résultats opérationnels » du présent rapport de gestion et à la note 7 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
- (3) BAIIA divisé par les ventes.
- (4) Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société effectuée au premier trimestre.

Résultats opérationnels

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices visés.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Périodes de 12 semaines closes les		Périodes de 24 semaines closes les	
	18 juin 2011 (non audité)	19 juin 2010 ¹ (non audité)	18 juin 2011 (non audité)	19 juin 2010 ¹ (non audité)
Ventes	2 394 145 \$	2 360 887 \$	4 741 166 \$	4 645 320 \$
Coût des marchandises vendues	1 462 858	1 464 652	2 922 764	2 891 234
Bénéfice brut	931 287	896 235	1 818 402	1 754 086
Charges opérationnelles et administratives	711 037	677 298	1 420 260	1 347 249
Résultat opérationnel	220 250	218 937	398 142	406 837
Charges financières	14 798	13 997	29 439	27 874
Résultat avant impôt	205 452	204 940	368 703	378 963
Impôt sur le résultat	57 527	58 973	103 237	110 744
Résultat net	147 925 \$	145 967 \$	265 466 \$	268 219 \$
Résultat net par action ordinaire				
- De base	0,68 \$	0,67 \$	1,22 \$	1,23 \$
- Dilué	0,68 \$	0,67 \$	1,22 \$	1,23 \$
BAIIA ²	288 838 \$	285 690 \$	535 754 \$	526 004 \$

1. Dans le cadre de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. (Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
2. Bénéfice avant charges financières, impôt et amortissements. (Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés, les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, celles du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et celles de MediSystem Technologies Inc. La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail et la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, sont présentées dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société. Les ventes du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. sont présentées dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société.

Les ventes sont comptabilisées à titre de produits lorsque les marchandises sont vendues aux consommateurs. Les produits sont comptabilisés déduction faite des retours de marchandises et des points attribués. Lorsqu'une vente donne droit à des points attribués en vertu du programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD} (le « programme »), les produits correspondant aux points attribués en vertu du programme sont différés d'après la juste valeur des points attribués, et comptabilisés à titre de produits lorsque les points du programme sont échangés et que la Société remplit ses obligations liées aux points attribués.

Les produits sont évalués en fonction de la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de la vente de produits ou de la fourniture de services au client. Cependant, lors de la vente de certains produits et services, tels que les billets de loterie, les cartes d'appels prépayées de tiers, les cartes cadeaux de tiers, les produits et services postaux et les titres de transport en commun, la Société agit à titre d'agent et, par conséquent, comptabilise seulement le montant de la commission dans ses ventes.

Les ventes au deuxième trimestre de 2011 se sont chiffrées à 2,394 G\$, contre 2,361 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 33 M\$, ou de 1,4 %, stimulée par une croissance des ventes de produits à l'avant du magasin dans toutes les régions du pays. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 0,8 % au deuxième trimestre de 2011. Depuis le début de l'exercice, les ventes se sont chiffrées à 4,741 G\$, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à la même période l'année précédente. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 1,4 % au premier semestre de 2011.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 1,154 G\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 1,166 G\$ au deuxième trimestre de 2010, soit une diminution de 12 M\$ ou de 1,0 %. Au cours du deuxième trimestre de 2011, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 48,2 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 49,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,8 % au deuxième trimestre de 2011, la croissance continue du nombre d'ordonnances ayant été contrebalancée par la diminution de la valeur moyenne des ordonnances. Au cours du deuxième trimestre de 2011, le nombre total d'ordonnances a augmenté de 4,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 4,3 % selon les établissements comparables. Cette baisse de la valeur moyenne des ordonnances peut être attribuable à une réduction des taux de remboursement des médicaments génériques, à la suite de la mise en œuvre des récentes initiatives liées à la réforme du régime de médicaments dans certaines provinces du Canada, principalement en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, et de l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments génériques. Au deuxième trimestre de 2011, les médicaments génériques ont représenté 56,2 % des ordonnances exécutées, comparativement à 52,5 % des ordonnances exécutées au deuxième trimestre de 2010. Depuis le début de l'exercice, les ventes de médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,7 % pour se chiffrer à 2,305 G\$ et ont représenté 48,6 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 50,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont diminué de 0,6 % au premier semestre de 2011. Depuis le début de l'exercice, le nombre d'ordonnances a augmenté de 4,0 % pour l'ensemble des établissements ainsi que selon les établissements comparables par rapport à la même période l'année précédente.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,240 G\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 1,195 G\$ au deuxième trimestre de 2010, soit une hausse de 45 M\$, ou 3,8 %, stimulée par la vigueur soutenue et la croissance des ventes de médicaments en vente libre, de cosmétiques, d'aliments et de confiserie. Le programme de mise en valeur du réseau d'établissements de la Société, qui a accru la superficie de vente du réseau d'établissements de détail de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes, en particulier sur les ventes de produits de l'avant du magasin. Les investissements continus liés aux activités d'établissement des prix et promotionnelles ont par ailleurs favorisé la croissance des produits de l'avant du magasin. Selon les établissements comparables, les ventes de produits de l'avant du magasin ont augmenté de 2,4 % durant le deuxième trimestre de 2011. Depuis le début de l'exercice, les ventes de produits de l'avant du magasin se sont établies à 2,437 G\$, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à la même période l'année précédente. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 3,4 % au premier semestre de 2011.

Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les boutiques Murale^{MC} de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile, par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc.

Le coût des marchandises vendues s'est établi à 1,463 G\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 1,465 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 2 M\$ ou de 0,1 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a reculé de 94 points de base au deuxième trimestre de 2011 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète la réduction du coût des ordonnances de médicaments génériques, découlant en grande partie de la réforme du régime de médicaments susmentionnée et de l'amélioration des synergies d'achat, partiellement contrebalancée par les investissements continus liés aux activités promotionnelles.

Depuis le début de l'exercice, le coût des marchandises vendues a augmenté de 1,1 % pour se chiffrer à 2,923 G\$. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a reculé de 59 points de base au premier semestre de 2011 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges opérationnelles des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges opérationnelles des boutiques Murale^{MC} et les charges opérationnelles des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. Les charges opérationnelles et administratives comprennent également la dotation aux amortissements. (Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, se sont chiffrées à 642 M\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 611 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 31 M\$ ou de 5,2 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des charges au niveau des magasins, principalement en ce qui a trait à l'occupation, aux résultats des franchisés, aux salaires et avantages liés aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société, partiellement contrebalancée par les avantages relatifs aux initiatives liées à la réduction des coûts et par l'accroissement de la productivité et de l'efficacité des établissements identiques, particulièrement les établissements de santé. Les frais de commercialisation ont également augmenté au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'événements promotionnels supplémentaires et de l'augmentation des coûts liés aux circulaires. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 97 points de base au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, une augmentation qui reflète aussi en partie l'incidence de la baisse du chiffre d'affaires découlant de la réforme du régime de médicaments susmentionnée et de la hausse du taux d'utilisation des médicaments génériques.

Depuis le début de l'exercice, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 4,4 % pour se chiffrer à 1,283 G\$. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 61 points de base au premier semestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 69 M\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 67 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 2 M\$ ou de 2,7 %. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements a augmenté de 3 points de base au deuxième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, une augmentation qui peut être attribuable aux investissements continus dans le réseau d'établissements et les infrastructures connexes et à la baisse du chiffre d'affaires découlant des initiatives liées à la réforme du régime de médicaments susmentionnés.

Depuis le début de l'exercice, la dotation aux amortissements s'est élevée à 138 M\$, comparativement à 119 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant de l'exercice précédent comprenait un profit (avant impôt) de 12 M\$ découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société effectuée au premier trimestre. Compte non tenu de l'incidence de ce profit à la période correspondante de l'exercice précédent, la dotation aux amortissements de la Société a augmenté de 6 M\$, ou 4,7 %, depuis le début de l'exercice. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements a augmenté de 7 points de base au premier semestre de 2011 par rapport à la dotation aux amortissements ajustée de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'est élevé à 220 M\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 219 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 1 M\$, ou 0,6 %. Tel qu'il est décrit ci-dessus, ce résultat est attribuable à un solide rendement continu des ventes de produits à l'avant des magasins, à l'amélioration des synergies d'achat, aux initiatives liées à la réduction des coûts et à l'accroissement de la productivité et de l'efficacité, contrebalancés par l'incidence défavorable de la réforme du régime de médicaments mise en place récemment, par la hausse des charges opérationnelles liées aux initiatives de croissance et d'expansion stratégiques de la Société ainsi que par les investissements continus dans les activités de commercialisation et promotionnelles. La marge opérationnelle du deuxième trimestre (le résultat opérationnel divisé par les ventes) a diminué de 7 points de base, pour s'établir à 9,20 %, comparativement à une marge opérationnelle de 9,27 % au deuxième trimestre de 2010. La marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société s'est établie à 12,06 % au deuxième trimestre de 2011, en baisse de 4 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 12,10 % inscrite pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le résultat opérationnel s'est élevé à 398 M\$, comparativement à 407 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du profit (avant impôt) de 12 M\$ comptabilisé à l'exercice précédent à la suite de la transaction de cession-bail effectuée au premier trimestre, le résultat opérationnel a augmenté de 3 M\$, ou 0,9 %, au premier semestre de 2011. Compte non tenu de l'incidence de la comptabilisation, à l'exercice précédent, de la transaction de cession-bail effectuée au premier trimestre, la marge opérationnelle du premier semestre (le résultat opérationnel divisé par les ventes) a diminué de 9 points de base, pour s'établir à 8,40 %, comparativement à une marge opérationnelle ajustée de 8,49 % au premier semestre de 2010. Au premier semestre de 2011, la marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société s'est établie à 11,30 %, en baisse de 2 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges financières

Les charges financières se composent des charges d'intérêts découlant des emprunts des établissements des franchisés et des obligations d'emprunt de la Société, des intérêts liés aux contrats de location-financement ainsi que de l'amortissement des coûts de transaction engagés dans le cadre des transactions d'emprunt.

Les charges financières se sont élevées à 15 M\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 M\$, ou de 5,7 %. La hausse des charges d'intérêts est attribuable à l'augmentation stimulée par le marché des taux d'intérêt à court terme sur les obligations à taux variables de la Société, ainsi qu'à la hausse des frais bancaires liés à la facilité de crédit à terme renouvelable de la Société, qui a été refinancée au quatrième trimestre de 2010. Ces charges d'intérêts accrues ont été partiellement contrebalancées par les économies d'intérêts découlant de la baisse de l'encours de la dette nette consolidée moyenne de la Société au cours du trimestre et de l'arrivée à échéance, au quatrième trimestre de 2010, d'un contrat de dérivés sur taux d'intérêt visant la conversion d'une dette à taux variable d'un montant en capital notionnel global de 50 M\$ en dette à taux fixe. Depuis le début de l'exercice, les charges d'intérêts se sont élevées à 29 M\$, comparativement à 28 M\$ pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,6 %.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société au deuxième trimestre et au premier semestre de 2011 était de 28,0 %, comparativement à des taux de 28,8 % et de 29,2 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les baisses du taux d'imposition effectif sont attribuables à une réduction des taux prévus par la loi.

Résultat net

Le résultat net du deuxième trimestre s'est élevé à 148 M\$, comparativement à 146 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 2 M\$, ou 1,3 %. Le résultat par action dilué s'est établi à 0,68 \$ pour le deuxième trimestre de 2011, comparativement à 0,67 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le résultat net s'est élevé à 265 M\$, comparativement à 268 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du profit (avant impôt) susmentionné de 12 M\$ découlant d'une transaction de cession-bail effectuée au premier trimestre et comptabilisée dans les résultats de l'exercice précédent, le résultat net de la Société a augmenté de 6 M\$, ou 2,2 %, au cours du premier semestre de 2011. Le résultat par action dilué s'est établi à 1,22 \$ pour le premier semestre de 2011, comparativement à un résultat par action ajusté de 1,19 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société aux dates indiquées.

(en milliers de dollars)	Au 18 juin 2011	Au 1 ^{er} janvier 2011 ¹
Trésorerie	(95 644) \$	(64 354) \$
Dette bancaire	246 417	209 013
Papier commercial	–	127 828
Partie courante de la dette à long terme	249 612	–
Dette à long terme	694 935	943 412
Obligations au titre des contrats de location-financement	87 976	79 031
Dette nette	1 183 296	1 294 930
Capitaux propres	4 248 502	4 092 547
Total de la structure du capital	5 431 798 \$	5 387 477 \$
Dette nette : capitaux propres	0,28:1	0,32:1
Dette nette : total de la structure du capital	0,22:1	0,24:1
Dette nette : BAIIA ²	1,00:1	1,10:1
BAIIA : Charges d'intérêts en trésorerie ^{2, 3}	18,49:1	18,62:1

1. Dans le cadre de la préparation de ses informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. (Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
2. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA comprend le BAIIA pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates.
3. Les charges d'intérêts en trésorerie comprennent les charges financières pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates, excluent l'amortissement des coûts de financement différés mais comprennent les intérêts capitalisés.

Ratios financiers et cotes de solvabilité

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 18 juin 2011 est présenté dans le tableau suivant.

	Standard & Poor's	DBRS Limited
Cote de solvabilité de l'entreprise	BBB+	–
Dette non garantie de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours du premier semestre de 2011.

Capital social en circulation

Le capital social en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 14 juillet 2011, la Société comptait 217 473 716 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 933 117 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions, dont 811 031 pouvaient être exercées.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 février 2011, le conseil d'administration de la Société a autorisé l'achat de ses actions ordinaires jusqu'à concurrence de 8 700 000 actions, ce qui représente environ 4,0 % de ses actions ordinaires qui étaient alors en circulation, selon le cours normal des achats effectués par l'entremise des établissements de la Bourse de Toronto. La Société était en mesure de commencer les achats dans le cadre de ce programme le 15 février 2011. Le programme prendra fin le 14 février 2012 ou à une date antérieure si la Société mène à bien ses transactions conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. Les achats seront effectués par la Société conformément aux exigences de la Bourse de Toronto et le prix que la Société paiera pour toute action ordinaire sera le cours du marché au moment de l'acquisition, ou tout autre prix autorisé par la Bourse de Toronto. Aux fins de l'application des règles de la Bourse de Toronto, la Société peut acheter un maximum de 170 759 actions ordinaires n'importe quel jour en vertu de l'offre, sauf dans le cas d'achats effectués en vertu de l'exception relative aux achats de blocs, conformément aux règles de la Bourse de Toronto. Les actions ordinaires achetées par la Société seront annulées. Au 14 juillet 2011, aucun achat n'a été effectué dans le cadre de ce programme.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de liquidités

La Société compte sur trois principales sources de liquidités, soit i) les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles; ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable consentie de 750 M\$ échéant le 10 décembre 2014, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours; et iii) un montant maximal de 500 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par DBRS Limited. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 750 M\$ de la Société. Au 18 juin 2011, une tranche de 10 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 750 M\$ de la Société avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours uniquement, ce montant étant le même qu'à la fin du premier trimestre de 2011. Au 1^{er} janvier 2011, une tranche de 9 M\$ de cette facilité avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours uniquement. Au 18 juin 2011, la Société n'avait pas de papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, alors qu'elle avait un montant de 107 M\$ à la fin du premier trimestre de 2011 et de 128 M\$ à la fin de l'exercice 2010.

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin du deuxième trimestre de 2011, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 520 M\$, demeurant inchangée par rapport à la fin du premier trimestre de 2011 et à la fin de l'exercice précédent. Au 18 juin 2011, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 446 M\$ aux franchisés, comparativement à 443 M\$ à la fin du premier trimestre de 2011 et à 440 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 18 juin 2011, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 255 M\$ sur les lignes de crédit disponibles, par rapport à 221 M\$ à la fin du premier trimestre de 2011 et à 176 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences légales en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de 450 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, portant intérêt à un taux fixe de 4,99 % par année (les « billets de série 2 »), de 250 M\$ de billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et qui portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % par année (les « billets de série 3 ») et de 250 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et qui portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »). Les billets de série 2 ont été émis en vertu d'un prospectus préalable de base simplifié définitif daté du 22 mai 2008 (le « prospectus ») modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008. Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009. Les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's a attribué la cote BBB+ à ces billets à moyen terme.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 253 M\$ au deuxième trimestre de 2011, par rapport à un montant de 240 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse peut être attribuable en grande partie à une diminution du montant de l'impôt sur le résultat payé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les activités opérationnelles de la Société ont généré des flux de trésorerie de 396 M\$, comparativement à 388 M\$ au premier semestre de 2010.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés à 86 M\$ au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 109 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 23 M\$ ou de 21,1 %. De ces montants, une tranche de 74 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au deuxième trimestre de 2011, déduction faite du produit de toute cession, comparativement à 98 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète la diminution des initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements et d'établissements de détail de la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2011 et tout comme ce fut le cas à la période correspondante de l'exercice précédent, la Société n'a pas investi de fonds pour l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances. La Société a investi un montant combiné de 11 M\$ dans l'acquisition et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs au cours du deuxième trimestre de 2011, soit un montant équivalent à la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés à 161 M\$, comparativement à 172 M\$ pour le premier semestre de 2010, soit une diminution de 11 M\$ ou de 6,3 %. De ces montants, une tranche de 133 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au premier semestre de 2011, déduction faite du produit de toute cession, comparativement à 139 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier semestre de 2010, le montant net des acquisitions d'immobilisations corporelles comprenait un produit de 37 M\$ à la vente d'immobilisations corporelles, dont une tranche de 35 M\$ relative à la transaction de cession-bail visant 13 établissements de détail. Les investissements dans les acquisitions d'entreprises et dans l'achat et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrés à 6 M\$ et à 21 M\$, respectivement, au premier semestre de 2011, comparativement à 11 M\$ et à 22 M\$, respectivement, à la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements dans les acquisitions d'entreprises se rapportent essentiellement à l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, et, même si la Société a récemment réduit ce type d'investissements, elle va continuer de saisir les occasions intéressantes sur le marché.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, la Société a ouvert 13 nouvelles pharmacies, dont 8 sont des réimplantations, a fermé une pharmacie de plus petite taille et a agrandi 7 pharmacies de façon importante. Elle a également transformé 11 pharmacies existantes en des établissements modèles plus petits. Depuis le début de l'exercice, 31 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 19 sont des réimplantations, 4 pharmacies de plus petite taille ont été consolidées ou fermées, 11 pharmacies ont été agrandies de façon importante et 23 pharmacies existantes ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille. À la fin du premier semestre de 2011, le réseau de la Société comptait 1 320 établissements de détail, dont 1 249 pharmacies (1 189 Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et 60 Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}), 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et 8 boutiques Murale^{MC}.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 142 M\$ au deuxième trimestre de 2011, des sorties de fonds de 164 M\$ ayant été partiellement contrebalancées par des rentrées de fonds de 23 M\$. Les sorties de fonds provenaient d'une baisse de 107 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours en vertu du programme de papier commercial de la Société, du remboursement d'obligations liées à des contrats de location-financement de 1 M\$, d'une diminution de 2 M\$ du montant des investissements des franchisés et du montant de 54 M\$ lié au paiement de dividendes. Les rentrées de fonds provenaient d'une augmentation de 23 M\$ de la dette bancaire.

Au deuxième trimestre de 2011, le bénéfice net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une augmentation de 26 M\$ des soldes de trésorerie.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 204 M\$ et le résultat net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une augmentation de 31 M\$.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. La Société n'a jamais eu de difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses cotes de solvabilité de première qualité. Bien que la Société s'emploie à maintenir des cotes de solvabilité de première qualité, ces cotes peuvent être modifiées ou lui être retirées en tout temps par les agences de notation si celles-ci jugent que les circonstances le justifient.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Transition aux Normes internationales d'information financière

La Société a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour son exercice 2011, tel qu'il est exigé par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. La Société a fourni des renseignements sur sa transition aux IFRS dans son rapport de gestion annuel 2010. L'évaluation et l'analyse de l'incidence de la transition présentées dans le rapport de gestion annuel 2010 demeurent, pour l'essentiel, inchangées.

La Société a terminé son évaluation du classement des contrats de location. Cette évaluation donne lieu à la comptabilisation de certains contrats à titre de contrats de location-financement en vertu des IFRS alors qu'ils étaient auparavant considérés comme des contrats de location simple en vertu des PCGR du Canada. Au moment de sa mise en œuvre des IFRS, la Société a comptabilisé une augmentation des immobilisations corporelles de 51,2 M\$, une augmentation des créditeurs et charges à payer de 1,2 M\$, une augmentation des autres passifs à long terme de 53,3 M\$, une diminution des passifs d'impôt différé de 1,5 M\$ et une charge connexe après impôt au titre des résultats non distribués de 1,8 M\$. En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société comptabilisait un actif d'impôt différé (actif d'impôts futurs) au titre de la différence temporelle entre le coût et la valeur fiscale des stocks. Cette différence temporelle a principalement trait à la contrepartie reçue de fournisseurs, qui est inscrite en réduction du coût des stocks lors de la consolidation. En vertu des IFRS, cet ajustement n'est pas considéré comme une différence temporelle et, à ce titre, il n'y a pas d'actif d'impôt différé. Au moment de sa mise en œuvre des IFRS, la Société a comptabilisé une diminution au titre de l'actif d'impôt différé de 60,7 M\$ et une diminution correspondante au titre des résultats non distribués.

La Société a présenté une analyse détaillée de l'incidence de cette transition à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités du premier trimestre 2011 de la Société (la « note 13 »). La note 13 comprend un rapprochement du bilan et des capitaux propres de la Société préparés en vertu des PCGR du Canada et des IFRS au 1^{er} janvier 2011, au 27 mars 2010, au 3 janvier 2010 et pour l'exercice 2010, ainsi que du résultat net et du résultat global pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 et la période de 12 semaines close le 27 mars 2010. Sont également fournies des explications à l'égard de l'incidence individuelle de l'adoption de chaque IFRS présentée dans le cadre des rapprochements ainsi que des choix effectués par la Société en vertu d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La note 12 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre de 2011 comprend un rapprochement du bilan et des capitaux propres préparés en vertu des PCGR du Canada et des IFRS au 19 juin 2010, ainsi que du résultat net et du résultat global pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010.

Futures normes comptables

Instruments financiers – Informations à fournir

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (la « modification d'IFRS 7 »), exigeant la présentation d'informations supplémentaires au sujet des transferts d'actifs financiers. Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011 et peut être appliquée de façon prospective. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012 et est d'avis que sa mise en œuvre n'aura pas une incidence importante sur les informations à fournir de la Société.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

L'IASB a publié une modification à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (la « modification d'IAS 12 »), qui intègre une exception aux exigences d'évaluation générales des immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification à IAS 12 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012. La Société évalue l'incidence de la modification apportée à IAS 12 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera ultimement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes visant l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif ou un passif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui viendra remplacer les règles multiples d'IAS 39. Pour ce qui est des actifs financiers, l'approche prescrite par IFRS 9 repose sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses résultats opérationnels, sur sa situation financière et sur ses informations à fournir.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société consiste en une période de 52 ou de 53 semaines se clôturant le samedi le plus près du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, la durée du quatrième trimestre est de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Sauf indication contraire, les données ont été préparées conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, sauf les données par action – non audité)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2011	2010	2011	2010	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Ventes	2 394 145 \$	2 360 887 \$	2 347 021 \$	2 284 433 \$	2 499 965 \$	2 488 544 \$	3 047 430 \$	3 013 007 \$
Résultat net	147 925 \$	145 967 \$	117 541 \$	122 252 \$	168 906 \$	171 060 \$	154 724 \$	170 894 \$
Par action ordinaire								
- Résultat net de base	0,68 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,56 \$	0,78 \$	0,79 \$	0,71 \$	0,79 \$
- Résultat net dilué	0,68 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,56 \$	0,78 \$	0,79 \$	0,71 \$	0,79 \$

⁽¹⁾ Les principales données financières qui sont présentées pour les trimestres de 2009 ne reflètent pas l'incidence de l'adoption des IFRS.

La Société a affiché une croissance des ventes au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement aux trimestres correspondants de l'exercice précédent.

Bien qu'il ne soit pas entièrement comparable, le bénéfice net a diminué au troisième trimestre de 2010, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en partie par la réforme du régime de médicaments mise en place dans certaines provinces du Canada, principalement en Ontario, qui a eu une incidence négative sur les taux de remboursement des médicaments et les taux de marge, et par une charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société. Bien qu'il ne soit pas non plus entièrement comparable, le bénéfice net a diminué au quatrième trimestre de 2010, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est en partie attribuable aux pressions à la baisse exercées sur les ventes et les marges liées aux établissements de santé, qui ont été partiellement contrebalancées par le solide rendement des produits de l'avant du magasin, par l'amélioration des synergies d'achat et par les gains continus au chapitre de la productivité et de l'efficacité, mais également à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 7 M\$ (avant impôt) en raison de l'adoption des IFRS. Le bénéfice net a diminué au premier trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Toutefois, les résultats de l'exercice précédent tiennent compte d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société. Le bénéfice net a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce au solide rendement soutenu des produits de l'avant du magasin qui a en partie compensé les pressions à la baisse exercées sur les ventes et les marges en dollars liées aux établissements de santé, ainsi qu'aux économies réalisées par la Société découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains additionnels au chapitre de la productivité et de l'efficacité des établissements identiques.

Les activités principales de la Société, qui sont liées aux médicaments sur ordonnance, ne sont habituellement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. Comme la Société continue d'étendre sa gamme de produits et services de l'avant du magasin, y compris ses promotions saisonnières, ses résultats opérationnels pourraient être davantage exposés aux fluctuations saisonnières.

RISQUES ET GESTION DU RISQUE

Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation

La Société est exposée à un certain nombre de risques, dans le cours normal de ses activités, qui sont susceptibles d'influer sur son rendement financier et son rendement opérationnel, notamment le risque relatif aux initiatives de réforme du régime de médicaments, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les produits et sur la rentabilité des ventes de médicaments d'ordonnance. Une part importante des ventes et du bénéfice de la Société dépend de ses ventes de médicaments d'ordonnance.

L'analyse qui suit présente les faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation depuis la date de présentation du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 :

Nouvelle-Écosse

Le 1^{er} juillet 2011, le projet de loi 17, intitulé *An Act Respecting an Insured Prescription Drug Plan, including Fair Drug Pricing* (la « Fair Drug Pricing Act ») a été promulgué en Nouvelle-Écosse. La Fair Drug Pricing Act est une loi autonome qui régit les programmes publics de médicaments de la Nouvelle-Écosse, et qui permet au gouvernement de réglementer le coût des médicaments génériques fournis aux termes de ces programmes publics de médicaments. En outre, la Fair Drug Pricing Act donne au gouvernement le pouvoir de réglementer les activités des fournisseurs de services pharmaceutiques liées à toute question assujettie à la loi, y compris le pouvoir d'imposer des règles, des modalités, des restrictions ou des conditions en matière de remises et d'indemnités professionnelles. Les règlements relatifs à la Fair Drug Pricing Act, soit les règlements intitulés *Drug Plan Regulations*, *Fair Drug Pricing Regulations*, *Seniors Pharmacare Program Regulations*, *Family Pharmacare Program Regulations* et *Provider Appeals Regulations*, sont également entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2011. Conformément au plan d'établissement des prix des médicaments annoncé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse le 1^{er} avril 2011, le règlement Fair Drug Pricing Regulations fixe un plafond pour le prix de la plupart des médicaments génériques qui sont offerts ou qui seront offerts; ce plafond correspond à un pourcentage du prix du médicament de marque d'origine, comme il est décrit ci-après :

1^{er} juillet 2011 – le prix des médicaments génériques correspondra à 45 % du prix courant établi par le fabricant pour le médicament de marque d'origine au 11 avril 2011;

1^{er} janvier 2012 – le prix des médicaments génériques correspondra à 40 % du prix courant établi par le fabricant pour le médicament de marque d'origine au 11 avril 2011;

1^{er} juillet 2012 – le prix des médicaments génériques correspondra à 35 % du prix du médicament de marque d'origine au 11 avril 2011 ou à la date à laquelle est délivré l'avis de conformité pour le premier produit d'une nouvelle catégorie de produits interchangeables.

Par ailleurs, le 1^{er} juillet 2011, aux termes d'une entente de trois ans conclue entre le ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse et la Pharmacy Association of Nova Scotia, le montant maximal des honoraires de préparation passera de 10,62 \$ à 10,73 \$, et augmentera graduellement par la suite pour atteindre 11,05 \$ le 1^{er} avril 2013. Outre les honoraires de préparation, à compter du 1^{er} septembre 2011, des honoraires de transition de 0,10 \$ par ordonnance seront versés afin de soutenir les exploitants de pharmacie pendant la période de transition. Ces honoraires de transition augmenteront graduellement pour atteindre 1,05 \$ le 1^{er} avril 2013. Le montant maximal de la majoration de prix autorisée sur les médicaments

génériques augmentera également pour passer de 2 % à 6 % le 1^{er} août 2011, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 50 \$ par ordonnance, montant qui sera porté à 250 \$ par ordonnance à compter du 1^{er} septembre 2011. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a également établi quatre nouveaux paiements au titre des services fournis : examen avancé des médicaments (frais de services spéciaux d'un montant maximal de 150 \$); examen de base des médicaments (frais de services spéciaux d'un montant maximal de 52,50 \$); adaptation des ordonnances (frais de services spéciaux d'un montant maximal de 14,00 \$); et substitution thérapeutique (frais de services spéciaux d'un montant maximal de 26,25 \$).

Ontario

Le 18 mai 2010, le gouvernement de l'Ontario a adopté les modifications apportées à la *Loi sur le régime de médicaments de l'Ontario* et à la *Loi sur l'interchangeabilité des médicaments et les honoraires de préparation*. En outre, le 7 juin 2010, le gouvernement a déposé des modifications ayant trait au règlement 201/96 et au règlement 935 (collectivement, les « modifications réglementaires de l'Ontario »). Les modifications réglementaires de l'Ontario prévoient qu'un médicament sur ordonnance qui répond à la définition d'un « produit de marque maison » ne peut être désigné comme un médicament sur ordonnance interchangeable ou apparaître sur la liste des médicaments du Programme de médicaments de l'Ontario. Un médicament doit généralement être désigné comme un médicament sur ordonnance interchangeable pour entrer sur le marché en tant que médicament sur ordonnance générique. Il doit également apparaître sur la liste des médicaments du Programme de médicaments de l'Ontario pour être remboursable aux termes des régimes publics. La Société a mené une contestation judiciaire relativement à la validité de l'interdiction aux termes des lois existantes. Le 3 février 2011, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu une décision relativement à la demande de révision judiciaire déposée par la Société portant sur l'interdiction des produits de marque maison aux termes des modifications réglementaires de l'Ontario. Dans sa décision, la Cour divisionnaire de l'Ontario s'est prononcée en faveur de la Société et de Katz Group Canada Inc. (le demandeur d'une autre demande) et a déclaré que les restrictions réglementaires relatives aux produits de marque maison étaient invalides. Le gouvernement de l'Ontario a par la suite demandé et obtenu l'autorisation d'en appeler de la décision de la Cour divisionnaire, et l'appel a été entendu devant la Cour d'appel de l'Ontario le 27 juin 2011. La Cour d'appel a pris la cause en délibéré, et la Société s'attend à ce qu'une décision soit rendue au cours des prochains mois.

Saskatchewan

Le 4 mai 2011, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à réduire les prix des médicaments génériques en Saskatchewan. Un des éléments clés du plan est l'entente conclue avec le secteur pharmaceutique aux termes de laquelle une partie des économies du gouvernement sera réinvestie dans le remboursement des médicaments, notamment en ce qui a trait à l'augmentation des honoraires de préparation et à l'accroissement des services professionnels en pharmacie. Dans le cadre de ce plan, le prix de la plupart des produits génériques existants a été réduit à 45 % du prix du médicament d'origine au 1^{er} juin 2011, et sera de nouveau réduit à 35 % du prix du médicament d'origine d'ici le 1^{er} avril 2012. Au 1^{er} avril 2011, les prix des nouveaux médicaments génériques multisources a été établi à 40 % du prix du médicament d'origine et sera réduit à 35 % du prix du médicament d'origine d'ici le 1^{er} avril 2012. Pour ce qui est des médicaments génériques fournis en vertu de contrats d'offre à commandes, certains de ces médicaments génériques seront sortis des contrats d'offre à commandes et leur prix sera fixé à 35 % du prix du médicament d'origine. Les prix des médicaments génériques en Saskatchewan se situaient auparavant entre 50 % et 70 % du prix du médicament d'origine. Afin de tenir compte de l'incidence de la réduction des prix des médicaments génériques sur les pharmacies de la Saskatchewan, le montant maximal des honoraires de préparation a été augmenté, passant de 9,43 \$ à 9,85 \$ le 1^{er} mai 2011, et ces honoraires seront de nouveau augmentés à 10,25 \$ le 1^{er} avril 2012.

Lorsque des mesures législatives ou d'autres types de mesures mises en place dans un territoire semblent contribuer à réduire le coût des médicaments d'ordonnance, les gouvernements des autres territoires évaluent, ou peuvent évaluer, la possibilité d'adopter des mesures similaires. Dans certaines provinces, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments aux pharmacies et sur les remises consenties par les fabricants pour la vente de médicaments au titre des régimes d'assurance médicaments publics peuvent être appliqués également à la vente de médicaments au titre des régimes privés. En outre, les tiers payeurs

privés (tels que les employeurs et leurs assureurs), cherchent, ou pourraient chercher, à tirer parti de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs afin de réduire le coût des médicaments d'ordonnance pour les régimes publics en tentant d'appliquer ces mesures aux régimes d'assurance médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments aux pharmacies et des remises consenties par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises consenties par les fabricants en ce qui a trait aux ventes de médicaments au titre des régimes privés. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le niveau de remboursement aux pharmacies des médicaments d'ordonnance fournis à leurs membres.

Les modifications législatives ou autres ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments aux pharmacies, l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance et les remises consenties par les fabricants peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. En outre, la Société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments d'ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements existants ou proposés, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, la présentation de renseignements à l'égard des médicaments d'ordonnance, l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance et les restrictions sur les remises consenties par les fabricants pourrait donner lieu à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des pénalités, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir une incidence sur les activités, les ventes ou la rentabilité de la Société.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques associés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats opérationnels et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ni de spéculation.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement offerts à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables ou favorables sur la performance financière de la Société.

La Société surveille constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses instruments d'emprunt à taux fixes et variables et pourrait utiliser des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque. Actuellement, la Société n'est partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt. En 2010, la Société a eu recours à un contrat de dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un montant en capital notionnel global de 50 M\$ se rapportant à une dette à taux variable en une dette à taux fixe. Le taux d'intérêt fixe à payer par la Société en vertu de ce contrat était de 4,18 % et ce contrat était assorti d'une disposition cliquet de un mois. Ce contrat est venu à échéance en décembre 2010.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux contrats de dérivés manque à ses obligations. La Société tente de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 18 juin 2011 puisqu'elle n'était partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt à cette date.

Au 18 juin 2011, la Société affichait une dette à taux variables non couverte de 255 M\$ (401 M\$ en 2010). Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 409 M\$ et de 444 M\$ (580 M\$ et 599 M\$ en 2010), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, le résultat net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 0,3 M\$ et de 0,7 M\$

(0,5 M\$ et 1,0 M\$ en 2010), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et ce risque est lié aux fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société examine ses achats libellés en devises afin de surveiller et de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Risque lié au cours

La Société a recours à des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de marché de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT ») et de ses attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions. Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les charges opérationnelles et administratives.

Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 18 juin 2011, la Société a constaté un passif de 1,7 M\$, dont une tranche de 0,4 M\$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 1,3 M\$, dans les autres passifs non courants. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 19 juin 2010, la Société a constaté un passif de 7,6 M\$, dont une tranche de 2,4 M\$ était présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 5,2 M\$, dans les autres passifs non courants. Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants qui est lié aux unités non gagnées en vertu du RILT et aux unités d'actions assujetties à restrictions constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de marché de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. La valeur de marché a été établie en fonction des renseignements fournis par la contrepartie de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

Gestion du capital et risque d'illiquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice proportionnelle au capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, déménagés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'acquisition de sites s'inscrivant dans son programme de réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés un fonds de roulement au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la partie courante de celle-ci), les contrats de location-financement et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location simple lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives relativement à sa dette et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités opérationnelles, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations, et de financer de nouvelles occasions de placement ou d'autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ou en émettant de nouveaux titres d'emprunt.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soient établis sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière conformément aux PCGR du Canada. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu qu'il puisse l'être, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les IFRS, comme la dotation aux amortissements ajustée, la marge opérationnelle, le BAIIA (le bénéfice avant charges financières, impôt et amortissement), la marge du BAIIA, le bénéfice ajusté, le bénéfice ajusté par action et les charges d'intérêts en trésorerie. Les mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Ces mesures financières non définies par les IFRS ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats opérationnels de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les IFRS l'aident à cibler les tendances opérationnelles sous-jacentes.

Ces mesures financières non définies par les IFRS, notamment le BAIIA et la marge du BAIIA, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA, la marge du BAIIA et d'autres mesures financières non définies par les IFRS pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.

Corporation Shoppers Drug Mart

Comptes consolidés résumés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹
Ventes		2 394 145 \$	2 360 887 \$	4 741 166 \$	4 645 320 \$
Coût des marchandises vendues	5	(1 462 858)	(1 464 652)	(2 922 764)	(2 891 234)
Marge brute		931 287	896 235	1 818 402	1 754 086
Charges opérationnelles et administratives	6, 7	(711 037)	(677 298)	(1 420 260)	(1 347 249)
Résultat opérationnel		220 250	218 937	398 142	406 837
Charges financières		(14 798)	(13 997)	(29 439)	(27 874)
Résultat avant impôt		205 452	204 940	368 703	378 963
Impôt sur le résultat					
Exigible		(53 925)	(53 938)	(98 356)	(109 040)
Différé		(3 602)	(5 035)	(4 881)	(1 704)
		(57 527)	(58 973)	(103 237)	(110 744)
Résultat net		147 925 \$	145 967 \$	265 466 \$	268 219 \$
Résultat net par action ordinaire					
De base	9	0,68 \$	0,67 \$	1,22 \$	1,23 \$
Dilué	9	0,68 \$	0,67 \$	1,22 \$	1,23 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)					
De base	9	217,5	217,4	217,5	217,4
Dilué	9	217,6	217,5	217,6	217,5
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)		217,5	217,4	217,5	217,4

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés du premier trimestre portant sur la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 pour des explications concernant l'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan au 3 janvier 2010, et à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés pour des explications concernant l'incidence sur les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010.

Corporation Shoppers Drug Mart
États consolidés résumés du résultat global
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹
Résultat net	147 925 \$	145 967 \$	265 466 \$	268 219 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt [déduction faite de l'impôt de néant et de néant (151 \$ et 283 \$ en 2010)]	–	291	–	573
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur contrats à terme sur actions [déduction faite de l'impôt de 29 \$ et de 50 \$ (686 \$ et 901 \$ en 2010)]	(80)	(1 808)	(147)	(2 281)
Variation nette de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt et des dérivés sur contrats à terme sur actions portée en résultat [déduction faite de l'impôt de 22 \$ et de 111 \$ (3 \$ et 7 \$ en 2010)]	56	9	281	18
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(24)	(1 508)	134	(1 690)
Total du résultat global	147 901 \$	144 459 \$	265 600 \$	266 529 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés du premier trimestre portant sur la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 pour des explications concernant l'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan au 3 janvier 2010, et à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés pour des explications concernant l'incidence sur les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010.

Corporation Shoppers Drug Mart

Bilans consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	18 juin 2011	1 ^{er} janvier 2011 ^{1,2}	19 juin 2010 ^{1,2}	3 janvier 2010 ^{1,2}
Actifs courants					
Trésorerie		95 644 \$	64 354 \$	62 670 \$	44 391 \$
Débiteurs		412 954	432 089	486 362	470 935
Stocks		1 902 003	1 957 525	1 830 207	1 852 441
Impôt sur le résultat à recouvrer		30 189	20 384	25 435	–
Charges payées d'avance et dépôts		56 932	68 468	57 332	74 206
Total des actifs courants		2 497 722	2 542 820	2 462 006	2 441 973
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles		1 717 219	1 690 110	1 590 063	1 547 725
Goodwill		2 498 495	2 493 108	2 493 037	2 483 430
Immobilisations incorporelles		267 701	272 217	261 377	258 766
Autres actifs		24 471	19 678	17 453	16 716
Actifs d'impôt différé		23 252	26 264	28 337	28 456
Total des actifs non courants		4 531 138	4 501 377	4 390 267	4 335 093
Total de l'actif		7 028 860 \$	7 044 197 \$	6 852 273 \$	6 777 066 \$
Passif					
Dette bancaire		246 417 \$	209 013 \$	256 497 \$	270 332 \$
Papier commercial		–	127 828	183 590	260 386
Créditeurs et charges à payer		907 482	1 002 806	981 901	981 840
Impôt sur le résultat à payer		–	–	–	17 045
Dividendes à payer	8	54 368	48 927	48 922	46 748
Partie courante de la dette à long terme		249 612	–	–	–
Participation des franchisés	3a)	129 260	138 993	120 041	130 189
Total des passifs courants		1 587 139	1 527 567	1 590 951	1 706 541
Dette à long terme		694 935	943 412	945 651	946 098
Autres passifs non courants		473 077	457 607	421 673	400 955
Passifs d'impôt différé		25 207	23 064	22 681	21 676
Total des passifs non courants		1 193 219	1 424 083	1 390 005	1 368 729
Total du passif		2 780 358	2 951 650	2 980 956	3 075 270
Capitaux propres					
Capital social	8	1 521 417	1 520 558	1 519 944	1 519 870
Surplus d'apport	10	9 934	11 702	11 036	10 274
Cumul des autres éléments du résultat global		(8 509)	(8 643)	(2 815)	(1 125)
Résultats non distribués		2 725 660	2 568 930	2 343 152	2 172 777
Total des capitaux propres		4 248 502	4 092 547	3 871 317	3 701 796
Total du passif et des capitaux propres		7 028 860 \$	7 044 197 \$	6 852 273 \$	6 777 066 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés du premier trimestre portant sur la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 pour des explications concernant l'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan au 3 janvier 2010, et à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés pour des explications concernant l'incidence sur le bilan au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010.
2. La Société a reclassé le solde de la participation des franchisés des passifs non courants aux passifs courants et a reflété ce changement dans les bilans comparatifs. Se reporter à la note 3a) pour de plus amples renseignements.

Corporation Shoppers Drug Mart

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2011 ¹		1 520 558 \$	11 702 \$	(8 643) \$	2 568 930 \$	4 092 547 \$
Résultat net		–	–	–	265 466	265 466
Autres éléments du résultat global		–	–	134	–	134
Dividendes	8	–	–	–	(108 736)	(108 736)
Paievements fondés sur des actions	10	–	(1 522)	–	–	(1 522)
Options sur actions exercées	10	852	(246)	–	–	606
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		7	–	–	–	7
Solde au 18 juin 2011		1 521 417 \$	9 934 \$	(8 509) \$	2 725 660 \$	4 248 502 \$
Solde au 3 janvier 2010 ¹		1 519 870 \$	10 274 \$	(1 125) \$	2 172 777 \$	3 701 796 \$
Résultat net		–	–	–	268 219	268 219
Autres éléments du résultat global		–	–	(1 690)	–	(1 690)
Dividendes	8	–	–	–	(97 844)	(97 844)
Paievements fondés sur des actions	10	–	774	–	–	774
Options sur actions exercées	10	41	(12)	–	–	29
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		33	–	–	–	33
Solde au 19 juin 2010¹		1 519 944 \$	11 036 \$	(2 815) \$	2 343 152 \$	3 871 317 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés du premier trimestre portant sur la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 pour des explications concernant l'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan au 3 janvier 2010, et à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés pour des explications concernant l'incidence sur les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010.

Corporation Shoppers Drug Mart
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Résultat net		147 925 \$	145 967 \$	265 466 \$	268 219 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Amortissement		67 278	63 582	134 338	125 978
Charges financières		13 998	14 987	29 439	29 879
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		1 489	3 357	3 631	(6 442)
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions		97	387	(1 522)	774
Passifs non courants		202	(2 281)	5 632	12 076
Charge d'impôt sur le résultat		57 527	58 973	103 237	110 744
		288 516	284 972	540 221	541 228
Variation nette des soldes du fonds de roulement sans effet de trésorerie	11	43 750	44 883	(2 996)	29 247
Intérêts payés		(15 180)	(14 660)	(31 361)	(30 609)
Impôt sur le résultat payé		(63 636)	(75 411)	(109 749)	(151 754)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		253 450	239 784	396 115	388 112
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		5 241	918	5 289	36 882
Acquisition d'entreprises	4	(200)	(67)	(6 252)	(11 425)
Dépôts		(490)	359	(465)	1 561
Acquisition ou développement d'immobilisations corporelles		(79 553)	(98 933)	(138 458)	(176 283)
Acquisition ou développement d'immobilisations incorporelles		(9 998)	(11 109)	(16 314)	(21 473)
Autres actifs		(892)	(42)	(4 793)	(1 024)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(85 892)	(108 874)	(160 993)	(171 762)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Produit (coût) découlant de l'exercice d'options sur actions	10	(4)	29	606	29
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions		–	–	7	33
Emprunts (remboursements) au titre de la dette bancaire, montant net		22 631	6 056	37 450	(13 835)
Remboursement du papier commercial, montant net		(107 000)	(64 000)	(128 000)	(77 000)
Remboursement sur la dette à long terme		–	–	–	(1 298)
Remboursement des obligations au titre des contrats de location-financement		(462)	(300)	(867)	(593)
Participation des franchisés		(2 455)	(2 803)	(9 733)	(9 737)
Dividendes versés	8	(54 368)	(48 922)	(103 295)	(95 670)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(141 658)	(109 940)	(203 832)	(198 071)
Augmentation de la trésorerie, montant net		25 900	20 970	31 290	18 279
Trésorerie au début		69 744	41 700	64 354	44 391
Trésorerie à la fin		95 644 \$	62 670 \$	95 644 \$	62 670 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés du premier trimestre portant sur la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 pour des explications concernant l'incidence de la transition aux IFRS sur le bilan au 3 janvier 2010, et à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés pour des explications concernant l'incidence sur les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») est une société ouverte constituée en personne morale dont le siège social se trouve au Canada et dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto. Son adresse légale est la suivante : 243 Consumers Road, Toronto (Ontario), M2J 4W8, Canada.

La Société est le concédant de licences de 1 189 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} offrant une gamme complète de services au Canada. Des pharmaciens propriétaires d'une société (les « franchisés ») exploitent les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}. La Société concède également sous licence ou détient 60 pharmacies de cliniques médicales Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, et huit boutiques de produits de beauté Murale^{MC}. De plus, la Société détient et exploite un réseau de 63 centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}, qu'elle considère collectivement comme son « réseau d'établissements ». Outre son réseau d'établissements, la Société détient Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services de distribution de médicaments spécialisés, de services pharmaceutiques et de soutien complet aux patients ainsi que MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques aux établissements de soins prolongés en Ontario et en Alberta.

La Société tire la majeure partie de ses ventes des pharmacies de détail offrant une gamme complète de services Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et affecte la majeure partie de son actif à l'exploitation de ces établissements. À ce titre, la Société présente un seul secteur d'activité dans ses états financiers consolidés. Les produits provenant de Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, de MediSystem Technologies Inc. et de Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. sont inclus dans les ventes de médicaments sur ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits provenant des centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et de Murale^{MC} sont inclus dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ils ont été préparés selon les méthodes comptables que la Société prévoit adopter dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et pour l'exercice se clôturant à cette date, lesquelles sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre de la Société présentés au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date, à l'exception de celles décrites à la note 3 des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Étant donné que ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), certaines informations à fournir dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS, qui n'ont pas été fournies dans les plus récents états financiers annuels de la Société préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »), ont été incluses dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels 2010 de la Société, et le lecteur doit également tenir compte des informations relatives au passage aux IFRS figurant à la note 12 des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et à la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre présentés au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date, ainsi que des informations annuelles supplémentaires incluses dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date (notes 14 à 27).

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 21 juillet 2011.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, procède à des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Il faut couramment faire appel au jugement pour déterminer si un solde ou une transaction doit être comptabilisé dans les états financiers consolidés, et des estimations et des hypothèses servent plus couramment à évaluer les transactions et les soldes comptabilisés. Cependant, le jugement et les estimations sont souvent interreliés.

La Société a eu recours au jugement pour évaluer le caractère approprié de la consolidation des établissements des franchisés, classer les éléments tels que les contrats de location et les instruments financiers, comptabiliser les pertes fiscales et les provisions, établir les taux d'imposition utilisés pour évaluer l'impôt différé, déterminer les unités génératrices de trésorerie, déceler les indications de perte de valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, et déterminer le niveau de séparation des immobilisations corporelles en composantes.

Des estimations sont utilisées pour estimer la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement, pour comptabiliser ou évaluer des éléments comme les provisions pour stocks, les produits différés au titre du programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, les hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite, l'impôt et les autres taxes, les provisions, certaines évaluations à la juste valeur telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers, ainsi que pour soumettre le goodwill, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les autres actifs à des tests de dépréciation. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Participation des franchisés

La participation des franchisés représente l'investissement des franchisés dans l'actif net de leurs établissements. Aux termes des accords conclus entre la Société et les franchisés (les « accords conclus avec les franchisés »), la Société convient de racheter aux franchisés les actifs qu'ils utilisent pour les activités en magasin, principalement à la valeur comptable lorsque les accords conclus avec les franchisés sont résiliés par l'une ou l'autre des parties. Dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre, la Société a présenté ce solde à titre de passifs non courants afin de refléter la variation prévue des flux de trésorerie sous-jacents selon les données historiques. Aussi, compte tenu de sa relation à long terme avec ses franchisés et de son expérience, la Société ne prévoit pas verser à ses franchisés le montant comptabilisé à titre de passifs courants au cours des 12 prochains mois. Toutefois, le droit contractuel de résiliation d'un accord conclu avec un franchisé signifie que la Société ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture et, par conséquent, le solde est présenté à titre de passifs courants. Le solde a donc été reclassé dans les passifs courants.

b) Nouvelles normes et interprétations qui ne sont pas encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers consolidés.

i) Instruments financiers – Informations à fournir

L'IASB a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (la « modification à IFRS 7 »), exigeant la présentation d'informations supplémentaires au sujet des transferts d'actifs financiers. Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012. La Société est d'avis que la mise en œuvre de cette modification n'aura pas une incidence importante sur ses informations à fournir.

ii) Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

L'IASB a publié une modification à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (la « modification à IAS 12 »), qui introduit une exception aux dispositions d'évaluation générales d'IAS 12 relativement aux immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification à IAS 12 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification à IAS 12 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

iii) Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera essentiellement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes visant l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. Selon IFRS 9, une seule approche peut-être utilisée pour déterminer si un actif ou un passif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui viendra remplacer les règles multiples d'IAS 39. Pour ce qui est des actifs financiers, l'approche prescrite par IFRS 9 repose sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétroactive. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'acquisition d'actifs ou d'actions de pharmacies. Le coût total de ces acquisitions au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, soit 200 \$ et 6 465 \$ (1 623 \$ et 11 456 \$ en 2010), respectivement, a principalement été attribué au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles, selon leur juste valeur. Le goodwill acquis représente les avantages que la Société prévoit tirer des acquisitions. Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société prévoit qu'un montant de néant et de 38 \$ (823 \$ et 7 233 \$ en 2010), respectivement, au titre du goodwill acquis sera déductible aux fins de l'impôt.

La valeur des actifs acquis et des passifs repris a été évaluée à la date d'acquisition, au moyen de la juste valeur. Les immobilisations incorporelles acquises se composent de fichiers d'ordonnances. Pour déterminer la juste valeur des fichiers d'ordonnances acquis au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a appliqué un taux d'actualisation avant impôt de 9 % (8 % en 2010) aux flux de trésorerie futurs estimatifs attendus.

Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats opérationnels de la Société à compter de la date d'acquisition.

5. COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a comptabilisé une charge de 10 779 \$ et de 21 505 \$ (7 822 \$ et 17 478 \$ en 2010), respectivement, à titre de réduction de valeur des stocks puisque la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Cette charge est incluse dans le coût des marchandises vendues dans les comptes consolidés résumés de résultat.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, la Société n'a repris aucune réduction de valeur importante de stocks comptabilisée au cours des périodes antérieures.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. CHARGE AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente la charge au titre des avantages du personnel comptabilisée dans les charges opérationnelles et administratives :

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
Salaires	312 689 \$	296 034 \$	618 898 \$	589 486 \$
Retenues légales	38 728	36 675	80 308	76 439
Charges au titre des prestations de retraite et des avantages du personnel	4 607	4 658	10 447	9 838
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 419	2 820	(1 003)	5 891
	357 443 \$	340 187 \$	708 650 \$	681 654 \$

7. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Le tableau suivant présente les composantes de la dotation aux amortissements comptabilisée dans les charges opérationnelles et administratives :

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
Immobilisations corporelles	58 237 \$	56 786 \$	116 967 \$	99 580 \$
Immobilisations incorporelles	10 351	9 967	20 645	19 587
	68 588 \$	66 753 \$	137 612 \$	119 167 \$

Ces montants comprennent le montant net des profits et des pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ainsi que toute perte de valeur comptabilisée par la Société. Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a constaté une perte nette à la cession d'immobilisations corporelles de 1 392 \$ et de 3 438 \$ (perte nette de 2 227 \$ et profit net de 9 070 \$ en 2010), respectivement, une perte nette à la cession d'immobilisations incorporelles de néant et de néant (4 \$ et 4 \$ en 2010), respectivement, et une perte de valeur des immobilisations corporelles liées aux actifs des établissements de néant et de néant (313 \$ et 1 051 \$ en 2010), respectivement. Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur au titre des immobilisations incorporelles.

8. CAPITAL SOCIAL

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 février 2011, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, aux fins d'annulation, d'un nombre maximal de 8 700 000 de ses actions ordinaires, représentant environ 4,0 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et pourraient avoir lieu sur une période de 12 mois se clôturant au plus tard le 14 février 2012. Les rachats seront effectués au cours de marché conformément aux exigences de la Bourse de Toronto.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. CAPITAL SOCIAL (suite)

Du 10 février 2011 au 18 juin 2011, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dividendes

Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action ordinaire
10 février 2011	31 mars 2011	15 avril 2011	0,250 \$
27 avril 2011	30 juin 2011	15 juillet 2011	0,250 \$
11 février 2010	31 mars 2010	15 avril 2010	0,225 \$
28 avril 2010	30 juin 2010	15 juillet 2010	0,225 \$
22 juillet 2010	30 septembre 2010	15 octobre 2010	0,225 \$
10 novembre 2010	31 décembre 2010	14 janvier 2011	0,225 \$

9. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Bénéfice net de base par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net de base par action ordinaire au 18 juin 2011 était fondé sur le bénéfice net pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 se chiffrant à 147 925 \$ et à 265 466 \$ (145 967 \$ et 268 219 \$ en 2010), respectivement, et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) de 217 471 965 et de 217 468 775 actions (217 429 240 et 217 427 709 actions en 2010), respectivement. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
Actions émises, à l'ouverture de la période	217 473 716	217 431 898	217 452 068	217 431 898
Incidence des options sur actions exercées	–	988	18 988	494
Incidence des prêts aux fins d'achat d'actions	(1 751)	(3 646)	(2 281)	(4 683)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, à la clôture de la période	217 471 965	217 429 240	217 468 775	217 427 709

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE (suite)

Bénéfice net dilué par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire au 18 juin 2011 est fondé sur le bénéfice net pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 se chiffrant à 147 925 \$ et à 265 466 \$ (145 967 \$ et 268 219 \$ en 2010), respectivement, et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation après ajustement pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions potentiellement dilutives, au nombre de 217 582 673 et de 217 578 895 actions (217 541 843 et 217 520 969 actions en 2010), respectivement. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base), à la clôture de la période	217 471 965	217 429 240	217 468 775	217 427 709
Options sur actions potentiellement dilutives	110 708	112 603	110 120	93 260
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution), à la clôture de la période	217 582 673	217 541 843	217 578 895	217 520 969

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence des options sur actions dilutives est fondée sur les prix de marché pour la période pendant laquelle les options sur actions étaient en cours. Les options sur actions antidilutives ont été exclues.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a établi des régimes d'options sur actions à l'intention de certains salariés et des membres de son conseil d'administration, comme il est décrit ci-après et à la note 15 des états financiers annuels 2010 de la Société, et elle a réservé 20 000 000 d'actions ordinaires qui seront émises en vertu de ces régimes. Avec prise d'effet en février 2007, les administrateurs non salariés ne sont plus admissibles aux régimes d'options sur actions. La Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs non salariés, lequel est également décrit à la note 15 des états financiers annuels 2010 de la Société.

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions émises en vertu des régimes d'options sur actions à l'intention des salariés et des administrateurs. La juste valeur de chaque option est établie à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, la Société a comptabilisé dans les charges opérationnelles et les charges administratives la reprise de charge ou la charge de rémunération présentée ci-après relativement aux options sur actions émises en vertu des régimes à l'intention des salariés et des administrateurs :

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
(Reprises) charges nettes liées aux éléments suivants :				
Options attribuées en 2006	– \$	111 \$	(921) \$	222 \$
Options attribuées en 2010	37	276	(721)	552
Options attribuées en 2011	60	–	120	–
Total des (reprises) charges nettes comptabilisées dans les charges opérationnelles et administratives	97 \$	387 \$	(1 522) \$	774 \$

Les montants présentés ci-dessus comprennent une reprise de charge de rémunération de néant et de 1 715 \$ (néant et néant en 2010), respectivement, en raison du départ de certains membres du personnel de direction.

Régime d'options sur actions à l'intention des salariés

Le prix d'exercice par action des options émises à l'intention de certains salariés ne peut être inférieur à la juste valeur de marché à la date d'attribution des options. Ces options comprennent des attributions sous forme d'actions dont les droits sont acquis en fonction d'une période de temps, du rendement ou des deux à la fois.

Un sommaire ainsi que l'évolution de la situation du régime d'options sur actions à l'intention des salariés au cours de la période considérée et de la période antérieure sont présentés ci-après :

	Périodes de 24 semaines closes			
	le 18 juin 2011		le 19 juin 2010	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours à l'ouverture de la période	803 492	39,53 \$	541 542	36,59 \$
Options attribuées	83 312	40,81	282 120	44,09
Options exercées	(21 648)	28,20	(1 000)	29,30
Options ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées, y compris les rachats	(278 039)	44,47	–	–
En cours à la clôture de la période	587 117	37,79 \$	822 662	39,16 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de la période	465 033	36,60 \$	398 440	33,19 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée (en années)	Options en cours		18 juin 2011 Options pouvant être exercées	
			Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré par action	
5,00 \$ – 5,60 \$	75 000	0,20	5,50 \$	75 000	5,50 \$	
17,13 \$ – 26,57 \$	45 471	1,14	23,68	45 471	23,68	
29,30 \$ – 36,41 \$	29 253	3,21	34,39	29 253	34,39	
40,81 \$ – 46,32 \$	437 393	2,30	45,01	315 309	46,07	
	587 117	1,99	37,79 \$	465 033	36,60 \$	

Options attribuées avant l'exercice 2010 de la Société

Les options dont les droits sont acquis en fonction d'une période de temps peuvent être exercées à raison de 20 % par année à l'anniversaire de la date d'attribution, pendant les cinq années suivant la date d'attribution. Les options dont les droits sont acquis en fonction du rendement peuvent être exercées à raison de 20 % par année à l'anniversaire de la date d'attribution, pendant les cinq années suivant la date d'attribution, pourvu que la Société ait atteint certaines cibles de rendement précises fondées sur le résultat. Les cibles de rendement qui n'ont pas été atteintes sont considérées comme ayant été atteintes si le rendement est obtenu sur une base cumulative au cours des années qui suivent. Les options dont les droits sont acquis en fonction du rendement peuvent être entièrement exercées au neuvième anniversaire de la date d'attribution (pourvu qu'elles n'aient pas pris fin autrement), que les cibles de rendement aient été atteintes ou non.

Au moment de la cessation d'emploi d'un titulaire d'options, toutes les options ne pouvant être exercées expirent immédiatement, et les options pouvant être exercées expirent dans les 180 jours qui suivent la date de cessation d'emploi. En vertu du régime, la Société peut verser à certains titulaires d'options mis à pied un montant en espèces représentant la plus-value des options pouvant être exercées, afin de les annuler.

Sous réserve de certains événements antérieurs à l'expiration des options, tel le licenciement motivé d'un membre du personnel, toutes les options pouvant être exercées expirent au dixième anniversaire de la date d'attribution.

Options attribuées au cours des exercices 2010 et 2011 de la Société

En février 2011 et 2010, la Société a attribué à certains membres de la haute direction des options dont les droits sont acquis en fonction d'une période de temps au titre du régime d'intéressement en actions (le « régime d'actions ») de la Société relativement aux exercices 2010 et 2009 de la Société, respectivement; les droits sur ces options sont acquis au rythme d'un tiers par an.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la juste valeur des options attribuées au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

	2011	2010
Juste valeur par part à la date d'attribution	6,32 \$	6,94 \$
Cours de l'action	40,81 \$	44,09 \$
Prix d'exercice	40,81 \$	44,09 \$
Hypothèses actuarielles :		
Durée d'utilité prévue	5 ans	5 ans
Dividendes prévus	2,45 %	2,10 %
Volatilité attendue (selon la volatilité passée du cours de l'action)	19,32 %	18,70 %
Taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État)	2,63 %	2,54 %

Au moment de la cessation d'emploi d'un titulaire d'options, toutes les options ne pouvant être exercées expirent immédiatement, et les options pouvant être exercées viennent à échéance dans les 180 jours qui suivent la date de cessation d'emploi. En vertu du régime, la Société peut verser à certains titulaires d'options mis à pied un montant en espèces représentant la plus-value des options pouvant être exercées, afin de les annuler.

Sous réserve de certains événements antérieurs à l'expiration des options, tel le licenciement motivé d'un salarié, toutes les options pouvant être exercées expirent au septième anniversaire de la date d'attribution.

Régime incitatif à long terme

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010, la Société n'a attribué aucune unité d'action dans le cadre du régime incitatif à long terme (le « RILT »). Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a annulé néant et 18 289 unités d'actions en vertu du RILT (néant et néant en 2010), respectivement, en raison du départ de certains membres du personnel de direction.

Au 18 juin 2011, il y avait 87 264 unités d'actions (273 677 unités d'actions en 2010) en circulation en vertu du RILT.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a constaté une charge de rémunération de 90 \$ et de 154 \$ (432 \$ et 991 \$ en 2010), respectivement, relativement aux unités d'actions du RILT en circulation, et a repris une charge de rémunération de néant et de 537 \$ (néant et néant en 2010), respectivement, relativement à l'annulation d'unités d'actions préalablement attribuées en vertu du RILT.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Au 18 juin 2011, le passif lié aux unités d'actions en vertu du RILT est comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer du bilan consolidé résumé de la Société, à la valeur de marché des actions de la Société à la clôture de la période de 24 semaines (comptabilisation dans les créditeurs et charges à payer et dans les autres passifs non courants en 2010).

La Société a conclu un contrat à terme sur actions réglé en trésorerie, qui arrive à échéance en décembre 2011, pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions.

Un pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions, lié aux unités d'actions non gagnées en vertu du RILT, a été désigné comme couverture.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

En février 2011 et 2010, la Société a attribué des unités d'actions assujetties à des restrictions relativement aux exercices 2010 et 2009, respectivement, en vertu du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société et, pour certains cadres supérieurs, les attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions ont été combinées à des attributions d'options sur actions, en vertu du régime d'intéressement en actions de la Société.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a attribué néant et 193 474 unités d'actions assujetties à des restrictions (néant et 350 384 unités d'actions assujetties à des restrictions en 2010), respectivement, d'une juste valeur à la date d'attribution de 40,81 \$ (44,09 \$ en 2010), dont la totalité des droits seront acquis après trois ans. L'acquisition complète des droits des unités d'actions assujetties à des restrictions se fera progressivement pour les salariés qui ont reçu des attributions en vertu du RILT de la Société pour les exercices antérieurs à l'exercice 2009 de la Société.

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a annulé néant et 80 537 unités d'actions assujetties à des restrictions (néant et néant en 2010), respectivement, en raison du départ de certains membres du personnel de direction.

Au 18 juin 2011, il y avait 394 237 unités d'actions assujetties à des restrictions en circulation (331 768 unités d'actions assujetties à des restrictions en 2010).

Au cours des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, la Société a constaté une charge de rémunération de 1 232 \$ et de 2 330 \$ (2 001 \$ et 4 126 \$ en 2010), respectivement, liée aux unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées au cours de l'exercice, et a repris une charge de rémunération de néant et de 1 428 \$ (néant et néant en 2010), respectivement, en raison de l'annulation d'unités d'actions assujetties à des restrictions préalablement attribuées.

Au 18 juin 2011 et au 19 juin 2010, le passif lié aux unités d'actions assujetties à des restrictions était comptabilisé dans les autres passifs non courants du bilan consolidé résumé de la Société, à la valeur de marché des actions de la Société à la fin de la période de 24 semaines respective.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

La Société a conclu des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société. Ces contrats viennent à échéance en décembre 2012 et en décembre 2013.

Un pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions, lié aux unités assujetties à des restrictions non gagnées, a été désigné comme couverture.

11. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010	le 18 juin 2011	le 19 juin 2010
Débiteurs	23 452 \$	(3 668) \$	19 135 \$	(10 845) \$
Stocks	24 278	28	55 336	23 093
Charges payées d'avance	(6 655)	(4 637)	12 034	15 390
Créditeurs et charges à payer	2 675	53 160	(89 501)	1 609
	43 750 \$	44 883 \$	(2 996) \$	29 247 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS

Comme il est mentionné à la note 2a) des présents états financiers consolidés résumés, la Société a adopté les IFRS le 3 janvier 2010. Avant l'adoption des IFRS, la Société préparait ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada » ou le « référentiel comptable antérieur »). Les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 constitueront les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. Par conséquent, la Société fera une déclaration sans réserve de conformité aux IFRS dans ses états financiers annuels de 2011.

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre la Société présentés au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date ont été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, ainsi que de l'information comparative présentée dans les présents états financiers pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, et dans le cadre de la préparation d'un bilan d'ouverture en IFRS au 3 janvier 2010 (la date de transition de la Société). Pour préparer son bilan d'ouverture conforme aux IFRS, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans ses états financiers préparés selon les PCGR du Canada, en fonction d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), des choix effectués et des exceptions, ainsi que des choix de méthodes en vertu des IFRS. La Société préparera son bilan d'ouverture et ses états financiers conformes aux IFRS pour 2010 et 2011 en appliquant les IFRS existantes, avec prise d'effet le 31 décembre 2011. Il pourrait par conséquent exister des différences entre le bilan d'ouverture et les états financiers conformes aux IFRS pour 2010 et 2011 et les présents états financiers.

La Société a présenté une analyse détaillée de l'incidence de cette transition à la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre de la Société présentés au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date (la « note 13 »). La note 13 comprend un rapprochement du bilan et des capitaux propres de la Société préparés en vertu des PCGR du Canada et des IFRS au 1^{er} janvier 2011, au 27 mars 2010 et au 3 janvier 2010, ainsi que du résultat net et du résultat global de l'exercice 2010 portant sur la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 et la période de 12 semaines close le 27 mars 2010. Des explications sur l'incidence individuelle de l'adoption de chaque IFRS présentée dans le cadre des rapprochements ainsi que sur les choix de conventions effectués par la Société en vertu d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, sont également fournies.

Les tableaux suivants et les annexes à ces tableaux illustrent l'incidence de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Société au 19 juin 2010 et pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes à cette date.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du compte consolidé de résultat pour la période de 12 semaines close le 19 juin 2010

	Note	Réfèrentiel comptable antérieur	Ajustement aux fins de présentation selon les IFRS par rapport au réfèrentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS							IFRS	
				Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum ^{MD} /Pharmaprix Optimum ^{MD}	Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements mobiliers	Perte de valeur des actifs des établissements	Transactions de cession-bail	Classement à titre de contrats de location-financement	Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite	Impôt sur le résultat		
Ventes	a)i)	2 402 539 \$	– \$	(41 652) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 360 887 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges opérationnelles		(2 116 757)	2 116 757	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Coût des marchandises vendues	a)i)	–	(1 506 379)	41 727	–	–	–	–	–	–	–	(1 464 652)
Marge brute		285 782	610 378	75	–	–	–	–	–	–	–	896 235
Amortissement		(67 016)	67 016	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Charges opérationnelles et administratives	a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vi)	–	(677 394)	–	(349)	(313)	162	899	(303)	–	–	(677 298)
Résultat opérationnel		218 766	–	75	(349)	(313)	162	899	(303)	–	–	218 937
Charges d'intérêts		(12 965)	12 965	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Charges financières	a)iv)	–	(12 965)	–	–	–	–	(1 032)	–	–	–	(13 997)
Charges financières		(12 965)	–	–	–	–	–	(1 032)	–	–	–	(13 997)
Résultat avant impôt		205 801	–	75	(349)	(313)	162	(133)	(303)	–	–	204 940
Impôt sur le résultat	a)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Exigible		(53 592)	–	–	–	–	–	–	–	(346)	–	(53 938)
Différé		(7 633)	–	(21)	35	66	(13)	44	271	2 216	–	(5 035)
		(61 225)	–	(21)	35	66	(13)	44	271	1 870	–	(58 973)
Résultat net		144 576 \$	– \$	54 \$	(314) \$	(247) \$	149 \$	(89) \$	(32) \$	1 870 \$	– \$	145 967 \$
Résultat net par action ordinaire												
De base		0,66 \$										0,67 \$
Dilué		0,66 \$										0,67 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du résultat global pour la période de 12 semaines close le 19 juin 2010

	Référentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Résultat net	144 576 \$	1 391 \$	145 967 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt :			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite de l'impôt de 151 \$)	291	–	291
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur contrats à terme sur actions (déduction faite de l'impôt de 686 \$)	(1 808)	–	(1 808)
Variation nette de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt et des dérivés sur contrat à terme sur actions portée en résultat (déduction faite de l'impôt de 3 \$)	9	–	9
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(1 508)	–	(1 508)
Total du résultat global pour la période de 12 semaines close le 19 juin 2010	143 068 \$	1 391 \$	144 459 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du compte consolidé de résultat pour la période de 24 semaines close le 19 juin 2010

	Note	Référéntiel comptable antérieur	Ajustement aux fins de présentation selon les IFRS par rapport au référéntiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS						IFRS	
				Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum ^{MD} / Pharmaprix Optimum ^{MD}	Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements mobiliers	Perte de valeur des actifs des établissements	Transactions de cession-bail	Classement à titre de contrats de location-financement	Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite		Impôt sur le résultat
Ventes	a)i)	4 723 638 \$	– \$	(78 318) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 645 320 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges opérationnelles		(4 196 084)	4 196 084	–	–	–	–	–	–	–	–
Coût des marchandises vendues	a)i)	–	(2 969 380)	78 146	–	–	–	–	–	–	(2 891 234)
Marge brute		527 554	1 226 704	(172)	–	–	–	–	–	–	1 754 086
Amortissement		(131 308)	131 308	–	–	–	–	–	–	–	–
Charges opérationnelles et administratives	a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vi)	–	(1 358 012)	–	(2 159)	(1 051)	12 225	1 775	(27)	–	(1 347 249)
Résultat opérationnel		396 246	–	(172)	(2 159)	(1 051)	12 225	1 775	(27)	–	406 837
Charges d'intérêts		(25 843)	25 843	–	–	–	–	–	–	–	–
Charges financières	a)iv)	–	(25 843)	–	–	–	–	(2 031)	–	–	(27 874)
Charges financières		(25 843)	–	–	–	–	–	(256)	–	–	(27 874)
Résultat avant impôt		370 403	–	(172)	(2 159)	(1 051)	12 225	(256)	(27)	–	378 963
Impôt sur le résultat	a)										
Exigible		(109 040)	–	–	–	–	–	–	–	–	(109 040)
Différé		(1 154)	–	48	454	520	(2 150)	(572)	(298)	1 448	(1 704)
		(110 194)	–	48	454	520	(2 150)	(572)	(298)	1 448	(110 744)
Résultat net		260 209 \$	– \$	(124) \$	(1 705) \$	(531) \$	10 075 \$	(828) \$	(325) \$	1 448 \$	268 219 \$
Résultat net par action ordinaire											
De base		1,20 \$									1,23 \$
Dilué		1,20 \$									1,23 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du résultat global pour la période de 24 semaines close le 19 juin 2010

	Référentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Résultat net	260 209 \$	8 010 \$	268 219 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt :			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite de l'impôt de 283 \$)	573	–	573
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures des dérivés sur contrats à terme sur actions (déduction faite de l'impôt de 901 \$)	(2 281)	–	(2 281)
Variation nette de la juste valeur des couvertures des dérivés sur taux d'intérêt et des dérivés sur contrat à terme sur actions portée en résultat (déduction faite de l'impôt de 7 \$)	18	–	18
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(1 690)	–	(1 690)
Total du résultat global pour la période de 24 semaines close le 19 juin 2010	258 519 \$	8 010 \$	266 529 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement des capitaux propres au 19 juin 2010

	Note	Référentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS							IFRS
			Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum ^{MD} / Pharmaprix Optimum ^{MD}	Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements mobiliers	Perte de valeur des actifs des établissements	Transactions de cession-bail	Classement à titre de contrats de location- financement	Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite	Impôt sur le résultat	
Capital social		1 519 944 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 519 944 \$
Surplus d'apport		11 036	–	–	–	–	–	–	–	11 036
Cumul des autres éléments du résultat global		(2 815)	–	–	–	–	–	–	–	(2 815)
Résultats non distribués	a)	2 459 456	(11 230)	(36 231)	(16 719)	15 994	(2 632)	(6 257)	(59 229)	2 343 152
Total des capitaux propres		3 987 621 \$	(11 230) \$	(36 231) \$	(16 719) \$	15 994 \$	(2 632) \$	(6 257) \$	(59 229) \$	3 871 317 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé au 1^{er} janvier 2011

Note	Référentiel comptable antérieur	Ajustement aux fins de présentation selon les IFRS par rapport au référentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS							IFRS	
			Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum ^{MD} / Pharmaprix ^{MD}	Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements mobiliers	Perte de valeur des actifs des établissements	Transactions de cession-bail	Classement à titre de contrats de location-financement	Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite	Regroupements d'entreprises	Impôt sur le résultat	
Actifs courants											
	64 354	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	64 354
Trésorerie	432 089	–	–	–	–	–	–	–	–	–	432 089
Débiteurs	1 957 525	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 957 525
Stocks											
Impôt sur le résultat à recouvrer	a)i); a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vi)	20 384	–	–	–	–	–	–	–	–	20 384
Impôt différé	b)ix)	80 476	–	–	–	–	–	–	–	(80 476)	–
Charges payées d'avance et dépôts		68 468	–	–	–	–	–	–	–	–	68 468
Total des actifs courants	2 623 296	–	–	–	–	–	–	–	–	(80 476)	2 542 820
Actifs non courants											
Immobilisations corporelles	a)iii); a)iv); a)v)	1 709 656	–	(49 726)	(28 561)	–	58 741	–	–	–	1 690 110
Goodwill	a)vii)	2 493 146	–	–	–	–	–	–	(38)	–	2 493 108
Immobilisations incorporelles		272 217	–	–	–	–	–	–	–	–	272 217
Autres actifs	a)vi)	23 895	–	–	–	–	–	(4 217)	–	–	19 678
Actifs d'impôt différé	a)ix)	–	–	–	–	–	–	–	–	26 264	26 264
Total des actifs non courants	4 498 914	–	–	(49 726)	(28 561)	–	58 741	(4 217)	(38)	26 264	4 501 377
Total de l'actif	7 122 210	\$ –	\$ –	(49 726)	(28 561)	\$ –	58 741	(4 217)	(38)	(54 212)	7 044 197
Passifs											
Dette bancaire		209 013	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	209 013
Papier commercial		127 828	–	–	–	–	–	–	–	–	127 828
Créditeurs et charges à payer	a)i); a)iv)	981 491	–	19 735	–	–	1 580	–	–	–	1 002 806
Dividendes à payer		48 927	–	–	–	–	–	–	–	–	48 927
Participation des franchisés	b)	–	138 993	–	–	–	–	–	–	–	138 993
Total des passifs courants	1 367 259	–	19 735	–	–	–	1 580	–	–	–	1 527 567
Dette à long terme		943 412	–	–	–	–	–	–	–	–	943 412
Autres passifs non courants	a)ii); a)iv); a)vi)	399 651	–	–	–	(18 242)	61 079	15 119	–	–	457 607
Passifs d'impôt différé	a)	48 992	–	(5 551)	(12 775)	(7 129)	3 446	(1 243)	(5 081)	(11)	23 064
Total des passifs non courants	1 392 055	–	(5 551)	(12 775)	(7 129)	(14 796)	59 836	10 038	(11)	2 416	1 424 083
Total du passif	2 759 314	–	14 184	(12 775)	(7 129)	(14 796)	61 416	10 038	(11)	2 416	2 951 650
Participation des franchisés	b)	138 993	(138 993)	–	–	–	–	–	–	–	–
Capitaux propres											
Capital social		1 520 558	–	–	–	–	–	–	–	–	1 520 558
Surplus d'apport		11 702	–	–	–	–	–	–	–	–	11 702
Cumul des autres éléments du résultat global	a)vi)	(493)	–	–	–	–	–	(8 150)	–	–	(8 643)
Résultats non distribués	a)	2 692 136	–	(14 184)	(36 951)	(21 432)	14 796	(2 675)	(6 105)	(27)	2 568 930
Total des capitaux propres	4 223 903	–	(14 184)	(36 951)	(21 432)	14 796	(2 675)	(14 255)	(27)	(56 628)	4 092 547
Total du passif et des capitaux propres	7 122 210	\$ –	\$ –	(49 726)	(28 561)	\$ –	58 741	(4 217)	(38)	(54 212)	7 044 197

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé au 19 juin 2010

	Note	Référentiel comptable antérieur	Ajustement aux fins de présentation selon les IFRS par rapport au référentiel comptable antérieur	Incidence de la transition aux IFRS							IFRS	
				Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum ^{MD} / Pharmaprix ^{MD} Optimum ^{MD}	Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements mobiliers	Perte de valeur des actifs des établissements	Transactions de cession-bail	Classement à titre de contrats de location-financement	Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite	Regroupements d'entreprises	Impôt sur le résultat	
Actifs courants												
Trésorerie		62 670 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	62 670 \$
Débiteurs	a)vii)	486 517	–	–	–	–	–	–	–	–	–	486 362
Stocks		1 830 207	–	–	–	–	–	–	–	(155)	–	1 830 207
Impôt sur le résultat à recouvrer	a)i); a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vi); a)ix)	25 435	–	–	–	–	–	–	–	–	–	25 435
Impôt différé	a)ix)	81 966	–	–	–	–	–	–	–	–	(81 966)	–
Charges payées d'avance et dépôts		57 332	–	–	–	–	–	–	–	–	–	57 332
Total des actifs courants		2 544 127	–	–	–	–	–	–	–	(155)	(81 966)	2 462 006
Actifs non courants												
Immobilisations corporelles	a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vii)	1 606 197	–	–	(50 321)	(22 435)	–	56 622	–	–	–	1 590 063
Goodwill	a)vii)	2 493 357	–	–	–	–	–	–	–	(320)	–	2 493 037
Immobilisations incorporelles		260 852	–	–	–	–	–	–	–	525	–	261 377
Autres actifs		19 635	–	–	–	–	–	–	(2 182)	–	–	17 453
Actifs d'impôt différé	a)ix)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28 337	28 337
Total des actifs non courants		4 380 041	–	–	(50 321)	(22 435)	–	56 622	(2 182)	205	28 337	4 390 267
Total de l'actif		6 924 168 \$	– \$	– \$	(50 321) \$	(22 435) \$	– \$	56 622 \$	(2 182) \$	50 \$	(53 629) \$	6 852 273 \$
Passif												
Dette bancaire		256 497 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	256 497 \$
Papier commercial		183 590	–	–	–	–	–	–	–	–	–	183 590
Créditeurs et charges à payer	a)i); a)iv)	964 803	–	15 625	–	–	–	1 473	–	–	–	981 901
Dividendes à payer		48 922	–	–	–	–	–	–	–	–	–	48 922
Participation des franchisés	b)	–	120 041	–	–	–	–	–	–	–	–	120 041
Total des passifs courants		1 453 812	–	15 625	–	–	–	1 473	–	–	–	1 590 951
Dette à long terme		945 651	–	–	–	–	–	–	–	–	–	945 651
Autres passifs non courants	a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)ix)	377 806	–	–	(1 382)	–	(19 561)	58 693	6 067	50	–	421 673
Passifs d'impôt différé	a); a)ix)	39 237	–	(4 395)	(12 708)	(5 716)	3 567	(912)	(1 992)	–	5 600	22 681
Total des passifs non courants		1 362 694	–	(4 395)	(14 090)	(5 716)	(15 994)	57 781	4 075	50	5 600	1 390 005
Total du passif		2 816 506	–	11 230	(14 090)	(5 716)	(15 994)	59 254	4 075	50	5 600	2 980 956
Participation des franchisés	b)	120 041	(120 041)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Capitaux propres												
Capital social		1 519 944	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 519 944
Surplus d'apport		11 036	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11 036
Cumul des autres éléments du résultat global		(2 815)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2 815)
Résultats non distribués	a)i); a)ii); a)iii); a)iv); a)v); a)vi); a)ix)	2 459 456	–	(11 230)	(36 231)	(16 719)	15 994	(2 632)	(6 257)	–	(59 229)	2 343 152
Total des capitaux propres		3 987 621	–	(11 230)	(36 231)	(16 719)	15 994	(2 632)	(6 257)	–	(59 229)	3 871 317
Total du passif et des capitaux propres		6 924 168 \$	– \$	– \$	(50 321) \$	(22 435) \$	– \$	56 622 \$	(2 182) \$	50 \$	(53 629) \$	6 852 273 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Annexes aux rapprochements

a) Incidences financières de l'adoption des IFRS

i) Comptabilisation des produits – Programme de fidélisation de la carte Optimum^{MD}

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société comptabilisait une charge et constituait un passif au titre des échanges futurs lorsque les points étaient gagnés par un membre du programme en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Lorsque les points étaient échangés, le coût réel des échanges était comptabilisé dans les passifs. Les points étaient évalués au coût. En vertu des IFRS, la Société diffère une partie des produits tirés de la transaction de vente équivalant à la juste valeur des points émis au client (valeur au détail des points) lorsque les points sont gagnés par un membre du programme. Lorsque les points sont échangés, la valeur d'échange des points attribués est imputée au solde des produits différés et les produits sont constatés. Les points sont évalués à la juste valeur.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (« IFRIC 13 »), sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidences sur le résultat net		
Ventes	(41 652) \$	(78 318) \$
Coût des marchandises vendues	41 727	78 146
Résultat brut	75	(172)
Charge d'impôt sur le résultat	21	(48)
Augmentation (diminution) du résultat net	54 \$	(124) \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidences sur le bilan		
Créditeurs et charges à payer	19 735 \$	15 625 \$
Passifs d'impôt différé	(5 551)	(4 395)
Diminution du résultat net	(14 184) \$	(11 230) \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

ii) Transactions de cession-bail

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société avait des profits différés au titre de transactions de cession-bail et comptabilisait ces profits dans le résultat sur la durée du bail. Toute perte était immédiatement comptabilisée en résultat. En vertu des IFRS, lorsque des transactions de cession-bail donnent lieu à des contrats de location simple, les profits ou les pertes sur transactions de cession-bail réputées être effectuées à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés en résultat. Lorsque des transactions de cession-bail donnent lieu à des contrats de location-financement, ou si les profits ou les pertes surviennent dans le cadre de transactions de cession-bail qui ne sont pas réputées avoir été effectuées à la juste valeur, les profits sont différés et comptabilisés sur la durée d'utilité estimative de l'actif loué ou sur la durée du bail, selon la durée la plus courte, alors que les pertes sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption, en ce qui concerne les transactions de cession-bail de la Société, d'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	162 \$	12 225 \$
Charge d'impôt sur le résultat	(13)	(2 150)
Augmentation du résultat net	149 \$	10 075 \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Autres passifs non courants	(18 242) \$	(19 561) \$
Passifs d'impôt différé	3 446	3 567
Augmentation des résultats non distribués	14 796 \$	15 994 \$

iii) Charges locatives au cours de la période d'installation des agencements immobiliers

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société inscrivait les charges locatives engagées au cours d'une période d'installation des agencements immobiliers donnée à titre d'actif dans les améliorations locatives des immobilisations corporelles. En vertu des IFRS, les charges locatives engagées au cours de la période d'installation des agencements immobiliers ne sont plus inscrites à l'actif, mais sont plutôt traitées comme des frais d'utilisation présentés au titre des charges opérationnelles et administratives dans les comptes consolidés de résultat de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IAS 16, *Immobilisations corporelles* (« IAS 16 »), sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	(349) \$	(2 159) \$
Charge d'impôt sur le résultat	35	454
Diminution du résultat net	(314) \$	(1 705) \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Immobilisations corporelles	(49 726) \$	(50 321) \$
Autres passifs non courants	–	(1 382)
Passifs d'impôt différé	(12 775)	(12 708)
Diminution des résultats non distribués	(36 951) \$	(36 231) \$

iv) Classement des contrats de location-financement

En vertu du référentiel comptable antérieur, les contrats de location aux termes desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété étaient transférés à la Société selon certains critères étaient comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition et classés dans les immobilisations corporelles, les créateurs et charges à payer et les autres passifs non courants. Les contrats de location-acquisition sont des contrats de location-financement en vertu des IFRS. Les paiements minimaux au titre de la location sont répartis entre les éléments « terrain » et « bâtiment » des contrats de location selon le total de la juste valeur du terrain et du bâtiment. Tous les autres contrats de location étaient classés à titre de contrats de location simple en vertu desquels les paiements minimaux au titre de la location, y compris les indexations prévues, étaient passés en charges selon un mode linéaire sur la durée du contrat de location, incluant toute période d'occupation gratuite. En vertu des IFRS, les paiements minimaux au titre de la location sont répartis entre les éléments « terrain » et « bâtiment » d'un contrat de location proportionnellement aux justes valeurs relatives des droits dans un bail des éléments « terrain » et « bâtiment » du contrat de location. Les IFRS présentent également des indicateurs supplémentaires à l'égard des contrats de location-financement que le référentiel comptable antérieur n'offrait pas.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption, en ce qui concerne le classement des contrats de location de la Société, d'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	899 \$	1 775 \$
Charges financières	(1 032)	(2 031)
Charge d'impôt sur le résultat	44	(572)
Diminution du résultat net	(89) \$	(828) \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Immobilisations corporelles	58 741 \$	56 622 \$
Créditeurs et charges à payer	1 580	1 473
Autres passifs non courants	61 079	58 693
Passifs d'impôt différé	(1 243)	(912)
Diminution des résultats non distribués	(2 675) \$	(2 632) \$

v) Perte de valeur des actifs des établissements

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société soumettait ses actifs ou groupes d'actifs non courants à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquaient que leur valeur comptable excédait la somme des flux de trésorerie non actualisés devant être tirés de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur se calculait comme le montant de l'excédent de la valeur comptable des actifs (ou groupe d'actifs) non courants sur leur juste valeur. La Société soumettait les actifs non courants à un test de dépréciation au moins une fois l'an. En vertu des IFRS, les actifs ou groupes d'actifs non courants font l'objet d'un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. La Société a établi que pour certains éléments de l'entreprise, les unités génératrices de trésorerie établies en vertu des IFRS diffèrent des groupes d'actifs utilisés antérieurement en vertu des PCGR.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

En vertu des IFRS, la Société a procédé à un examen de ses actifs non courants pour trouver des indications de perte de valeur au niveau des unités génératrices de trésorerie et a déterminé que les actifs de certains de ses établissements plus récents devaient faire l'objet d'un test de dépréciation. Le test a révélé une perte de valeur en vertu des IFRS au 3 janvier 2010. Par conséquent, la Société a inscrit une charge au titre de la perte de valeur dans les résultats non distribués du bilan d'ouverture. D'autres pertes de valeur liées aux mêmes établissements ont été décelées pour l'exercice 2010 et ont été imputées au résultat net de 2010.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (« IAS 36 ») sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	(313) \$	(1 051) \$
Charge d'impôt sur le résultat	66	520
Diminution du résultat net	(247) \$	(531) \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Immobilisations corporelles	(28 561) \$	(22 435) \$
Passifs d'impôt différé	(7 129)	(5 716)
Diminution des résultats non distribués	(21 432) \$	(16 719) \$

vi) Avantages du personnel – Comptabilisation en continu de la charge de retraite

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société comptabilisait à titre de charge l'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % du montant le plus élevé entre l'obligation au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime sur la durée de service résiduelle moyenne des salariés actifs (la méthode du « corridor »). La Société a choisi, en vertu d'IFRS 1, de comptabiliser le cumul des écarts actuariels pour tous les régimes à prestations définies, tel qu'elle le faisait en vertu du référentiel comptable antérieur, dans les résultats non distribués. Par conséquent, tous les écarts actuariels non comptabilisés antérieurement et les modifications non comptabilisées du régime au 3 janvier 2010 ont été comptabilisés dans les résultats non distribués du bilan d'ouverture en IFRS. Par ailleurs, l'incidence du recours à la méthode du corridor en vertu du référentiel comptable antérieur pour les états financiers de l'exercice 2010 de la Société a été ajustée pour refléter la méthode comptable que la Société utilise en vertu des IFRS afin de comptabiliser immédiatement les écarts actuariels au titre des autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global comparatif en IFRS.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence du choix, en vertu d'IFRS 1, de comptabiliser les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies non comptabilisés antérieurement dans les résultats non distribués à la date de transition et d'adopter IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), sur le résultat net et les autres éléments du résultat global de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	(303) \$	(27) \$
Charge d'impôt sur le résultat	271	(298)
Diminution du résultat net	(32) \$	(325) \$

	1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Autres actifs	(4 217) \$	(2 182) \$
Autres passifs non courants	15 119	6 067
Passifs d'impôt différé	(5 081)	(1 992)
Diminution des résultats non distribués	(6 105) \$	(6 257) \$

vii) Regroupements d'entreprises

La Société a choisi, en vertu d'IFRS 1, d'appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 ») prospectivement aux regroupements d'entreprises ayant eu lieu depuis le 3 janvier 2010 inclusivement. Par conséquent, les coûts de transaction de 38 \$ que la Société avait inscrits à l'actif pour son exercice 2010 en vertu de son référentiel comptable antérieur ont été comptabilisés en charges en vertu des IFRS.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 3 sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, lorsque les coûts de transaction liés à des acquisitions d'entreprises conclues au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 avaient été inscrits à l'actif en vertu du référentiel comptable antérieur :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charges opérationnelles et administratives	– \$	– \$
Charge d'impôt sur le résultat	–	–
Diminution du résultat net	– \$	– \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 3 sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010, à la suite du retraitement de la répartition du prix d'achat des acquisitions d'entreprises à la date d'acquisition dans les cas où les ajustements du prix d'achat étaient comptabilisés dans des périodes de présentation de l'information financière ultérieures en vertu du référentiel comptable antérieur :

	1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Débiteurs	– \$	(155) \$
Charges payées d'avance et dépôts	–	–
Goodwill	(38)	(320)
Immobilisations incorporelles	–	525
Créditeurs et charges à payer	–	–
Autres passifs non courants	–	50
Passifs d'impôt différé	11	–
Diminution des résultats non distribués	(27) \$	– \$

Aucune augmentation des provisions n'a été comptabilisée au 1^{er} janvier 2011 ni au 19 juin 2010 pour refléter les passifs éventuels repris à la juste valeur à la date d'acquisition.

Par suite du choix effectué en vertu d'IFRS 1, le goodwill lié aux regroupements d'entreprises effectués avant le 3 janvier 2010 doit être soumis à un test de dépréciation, même si aucun indicateur de perte de valeur n'a été repéré. À la date de transition, la Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation, et aucune perte de valeur n'a été repérée.

viii) Actifs et passifs d'impôt différé

En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société comptabilisait des actifs d'impôt différé (actifs d'impôts futurs) au titre de la différence temporelle entre le coût et la valeur fiscale des stocks. Cette différence temporelle avait principalement trait à la contrepartie reçue de fournisseurs, qui est inscrite en réduction du coût des stocks lors de la consolidation. En vertu des IFRS, cet ajustement n'est pas considéré comme une différence temporelle et, à ce titre, il n'y a pas d'actifs d'impôt différé.

En vertu du référentiel comptable antérieur, les actifs et les passifs d'impôt différé étaient présentés comme courants ou non courants au bilan consolidé, en fonction des actifs ou des passifs ayant donné lieu aux soldes d'impôt différé. En vertu des IFRS, les actifs et les passifs d'impôt différé ne peuvent être présentés comme courants. La Société a reclassé l'impôt différé dans les actifs et les passifs non courants en fonction de l'actif net et du passif net des entités ayant généré les soldes.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence de l'adoption d'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »), sur le résultat de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010, ainsi que sur la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010 :

	Période de 12 semaines close le 19 juin 2010	Période de 24 semaines close le 19 juin 2010
Incidence sur le résultat net		
Charge d'impôt sur le résultat	1 870 \$	1 448 \$
Augmentation du résultat net	1 870 \$	1 448 \$

	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Incidence sur le bilan		
Actif d'impôts futurs	(80 476) \$	(81 966) \$
Actifs d'impôt différé	26 264	28 337
Passif d'impôts futurs	(48 992)	(39 237)
Passifs d'impôt différé	41 408	44 837
Diminution des résultats non distribués	(56 628) \$	(59 229) \$

b) Incidences de l'adoption des IFRS sur la présentation

Participation des franchisés

Selon le référentiel comptable antérieur, la participation des franchisés découlant du processus de consolidation était présentée séparément des capitaux propres dans le bilan. La consolidation des établissements selon IAS 27 est basée sur le concept de contrôle aux termes d'IAS 27 et elle est effectuée en fonction des accords conclus avec les franchisés (les « accords conclus avec les franchisés »). La Société ne détient aucune participation directe ou indirecte en actions dans les sociétés détenues par les franchisés. Les franchisés ont une participation dans l'actif net de leur entreprise, qui est présentée dans les bilans consolidés de la Société (la « participation des franchisés »). La Société a évalué la nature sous-jacente du solde de la participation des franchisés et a déterminé que cette participation comportait les caractéristiques d'une obligation aux termes des accords conclus avec les franchisés. Compte tenu de sa relation à long terme avec ses franchisés et de son expérience, la Société ne prévoit pas verser à ses franchisés le montant comptabilisé à titre de passifs courants au cours des 12 prochains mois. Toutefois, le droit contractuel de résiliation d'un accord conclu avec un franchisé signifie que la Société ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture et, par conséquent, le solde de la participation des franchisés est présenté à titre de passif courant conformément aux IFRS.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. EXPLICATIONS CONCERNANT LA TRANSITION AUX IFRS (suite)

L'incidence de l'adoption d'IAS 27 sur la situation financière de la Société tient au fait que la participation des franchisés n'est plus présentée entre les postes « Passif » et « Capitaux propres » des bilans consolidés. La participation des franchisés est plutôt présentée avec les passifs courants dans les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2011 et au 19 juin 2010.

	1 ^{er} janvier 2011	Au 19 juin 2010
Participation des franchisés	138 993 \$	120 041 \$

c) Ajustements à l'état consolidé des flux de trésorerie pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010

Il n'existe aucune différence importante entre les tableaux consolidés des flux de trésorerie présentés selon les IFRS et les états consolidés des flux de trésorerie présentés selon le référentiel comptable antérieur.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 21 juillet 2011, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 25 cents par action ordinaire payable le 15 octobre 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2011.

La publication des présents états financiers consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration le 21 juillet 2011.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Annexe aux états financiers consolidés résumés

(non audité)

Annexe aux états financiers consolidés résumés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines close le 18 juin 2011

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme

20,24 fois

Le ratio de couverture de la dette à long terme (y compris toute partie courante) par le bénéfice correspond au bénéfice avant les charges financières et la charge d'impôt sur le résultat, divisé par les charges financières sur la dette à long terme (y compris toute partie courante). Les charges financières excluent tous les montants liés à l'amortissement et comprennent les montants inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles qui ont servi à ajuster les charges financières, selon les informations présentées dans le compte consolidé résumé de résultat de la Société pour la période considérée.